

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## DÉBATS PARLEMENTAIRES

### ASSEMBLÉE NATIONALE

COMPTE RENDU INTEGRAL DES SEANCES

Abonnements à l'Édition des DEBATS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE : FRANCE ET OUTRE-MER : 22 F ; ETRANGER : 40 F  
(Compte chèque postal : 9063-13, Paris.)

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE  
aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION  
26, RUE DESAIX, PARIS 15<sup>e</sup>

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE  
AJOUTER 0,20 F

## CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

3<sup>e</sup> Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1966-1967

COMPTE RENDU INTEGRAL — 7<sup>e</sup> SEANCE

1<sup>re</sup> Séance du Mercredi 19 Avril 1967.

#### SOMMAIRE

1. — Décès du chancelier Adenauer (p. 695).  
MM. Pompidou, Premier ministre ; le président.
2. — Rappel au règlement (p. 696).  
MM. Mohamed, le président.
3. — Nomination d'un membre de commission (p. 696).
4. — Politique générale du Gouvernement. — Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement (p. 696).  
MM. Mondon, Ballanger, Sablé, Sabatier, Dumortier, Cassagne, Houël, Louis Terrenoire, Rivierez, Weber, Fabre, Chochoy, Pompidou, Premier ministre.  
Renvol de la suite du débat.
5. — Demande de constitution d'une commission spéciale (p. 719).
6. — Faits personnels (p. 719).  
MM. Mohamed, Sabatier, Mitterrand, le président.
7. — Ordre du jour (p. 720).

#### PRESIDENCE DE M. MARCEL ANTHONIOZ, vice-président.

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— I —

#### DECES DU CHANCELIER ADENAUER

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Georges Pompidou, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs, nous venons d'apprendre la disparition de l'ancien chancelier Konrad Adenauer. (Mes et MM. les députés se lèvent.)

Le Gouvernement ne peut pas laisser passer cet événement sans s'associer au deuil qui va être celui, non seulement de sa famille et de la République fédérale d'Allemagne, mais, j'ose le dire, celui aussi de l'Europe.

Le chancelier Adenauer laissera une grande trace dans l'histoire. Il a d'abord assuré le relèvement de son pays, au lendemain d'une défaite survenue dans les circonstances particulièrement tragiques que vous connaissez tous, et avec le souci de faire

oublier des actions qui laisseront longtemps leur marque dans le souvenir du monde entier et notamment des Européens. Il l'a fait avec une grande classe, une grande habileté et toujours avec une grande humanité.

Il a, dès le début, compris que l'avenir de son pays ne pouvait être assuré que dans la naissance ou dans la renaissance de l'idéal européen. A toutes les époques de sa carrière, il a travaillé en faveur de cette idée de l'Europe; il a eu conscience que l'avenir de l'Europe et la renaissance de l'Allemagne devaient passer par la réconciliation avec la France, puis par l'entente et la coopération entre nos deux pays. Cette conception s'est matérialisée par la signature du traité de coopération entre la France et la République fédérale, traité préparé et conclu entre lui-même, le général de Gaulle et son gouvernement.

Au jour de sa disparition, nous devons nous associer au deuil qui frappe non seulement sa famille, en particulier sa fille qui l'accompagnait dans tous ses voyages en France, mais aussi la République fédérale aussi bien que l'Europe.

**M. le président.** La présidence tient à associer l'Assemblée nationale à l'hommage que M. le Premier ministre vient de rendre à la mémoire du chancelier Adenauer qui fut un grand ami de la France.

— 2 —

#### RAPPEL AU REGLEMENT

**M. le président.** La parole est à M. Ahmed Mohamed, pour un rappel au règlement.

**M. Ahmed Mohamed.** Monsieur le président, mes chers collègues, je me réfère à l'article 48 du règlement qui prévoit que les discussions de notre Assemblée sont décidées par la conférence des présidents qui fixe l'ordre du jour de nos séances. C'est ainsi qu'une déclaration du Gouvernement sur sa politique générale, suivie d'un débat, figurait à l'ordre du jour de la séance d'hier. Or, j'ai entendu avec stupeur les deux orateurs qui ont succédé, à la tribune, à M. le Premier ministre, ouvrir un débat sur les élections dans les territoires d'outre-mer. (*Interruptions sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Je tiens à faire observer à celui de ces deux orateurs dont l'intervention a été la plus longue et qui, je le répète, a fait allusion aux élections dans les territoires d'outre-mer, qu'avant 1958, quand il était ministre... (*Interruptions et exclamations sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

*Plusieurs voix sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. Règlement ! Règlement !*

**M. Ahmed Mohamed.** ...au temps où il était chargé des départements et territoires d'outre-mer... (*Nouvelles interruptions et claquements de pupitres sur les mêmes bancs.*)

**M. le président.** Monsieur Ahmed Mohamed, voulez-vous faire au président de séance l'amitié de l'écouter quelques instants ?

Je vous ai donné la parole, mon cher collègue, pour un rappel au règlement. J'ai le regret de vous dire que vous ne vous tenez nullement dans le cadre des dispositions prévues à cet effet. (*Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

**M. Ahmed Mohamed.** Monsieur le président, cet orateur a mis en cause les élections dans les départements d'outre-mer et je crois de mon devoir de prendre la parole pour lui répondre. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République. — Interruptions sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste — Claquements de pupitres.*)

*Sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. Règlement ! Règlement !*

**M. le président.** Mes chers collègues, je suis ravi de ce tapage de joyeux avènement (*Sourires.*), mais, je vous le demande instamment, faites-moi l'amitié de m'entendre.

Je ne doute pas que notre collègue M. Ahmed Mohamed soit satisfait quand je lui aurai dit que ses propos sont excellents, qu'ils figureront au *Journal officiel* et que nous pouvons considérer que l'incident est clos.

**M. Ahmed Mohamed.** Quand M. Mitterrand a la parole, je n'ai pas l'habitude de l'interrompre. Je demande à ses collègues d'avoir la même courtoisie à mon égard. (*Exclamations sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

**M. le président.** Mon cher collègue, l'incident est clos.

**M. Ahmed Mohamed.** Monsieur le président, je demande alors la parole pour un fait personnel.

**M. le président.** Je dois vous rappeler, mon cher collègue, que lorsqu'un député demande la parole pour un fait personnel, elle ne lui est accordée qu'en fin de séance. Vous aurez donc la possibilité d'intervenir à la fin de la séance, si vous le jugez opportun.

**M. René La Combe.** C'est la conséquence des injures de M. Mitterrand.

— 3 —

#### NOMINATION D'UN MEMBRE DE COMMISSION

**M. le président.** Le groupe d'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République a désigné M. Triboulet pour remplacer M. Pierre Dumas à la commission de la production et des échanges. Cette candidature a été affichée et publiée.

Elle sera considérée comme ratifiée et la nomination prendra effet à l'expiration du délai d'une heure suivant le présent avis, sauf opposition signée par trente députés au moins et formulée avant l'expiration de ce délai.

— 4 —

#### POLITIQUE GENERALE DU GOUVERNEMENT

##### Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement.

**M. le président.** L'ordre du jour appelle la suite du débat sur la déclaration du Gouvernement sur sa politique générale.

La parole est à M. Mondon. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

**M. Raymond Mondon.** Monsieur le président, c'est la première fois que j'ai le plaisir de prendre la parole sous votre bienveillante et sage autorité et je m'en réjouis.

Monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, je voudrais, comme M. le Premier ministre et comme M. le président de séance, associer le groupe des républicains indépendants au deuil qui frappe la famille du chancelier Adenauer et la République fédérale d'Allemagne. Le Lorrain que je suis n'a pas le droit d'oublier, et n'a d'ailleurs pas oublié, le rôle éminent que le chancelier Adenauer, Rhénan d'origine, donc voisin de ma province natale, a joué depuis la fin de la guerre en faveur de la paix et de la réconciliation franco-allemande.

Monsieur le Premier ministre, voici, au deuxième jour de ce débat, les alliés, parfois incommodes, dit-on, de votre majorité. Vos alliés, en effet, car les républicains indépendants, en dépit des pronostics contraires et des circonstances difficiles de la dernière législature, ont maintenu la cohésion de cette majorité envers et contre tout.

Ils ont été à vos côtés lors de l'élection présidentielle et à l'occasion des élections législatives. Grâce à leur succès en mars dernier, la progression du nombre de leurs élus est aujourd'hui une des conditions de l'existence de cette majorité. (*Exclamations et murmures sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Prenez patience, messieurs, attendez la suite !

**M. Robert Ballanger.** Nous attendons les « mais ».

**M. Raymond Mondon.** En effet, même réduite, elle se maintient pour la troisième fois en France, ce qui est, n'en doutons pas, un record dans notre pays. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

Nous sommes vos alliés, peut-être exigeants, difficiles sans doute (*Exclamations sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste*), mais c'est parce que nous voulons être efficaces.

Vos alliés, en effet, ont choisi d'exister, c'est-à-dire de représenter, au sein de la majorité, une force politique définie et socialement tournée vers les problèmes de l'avenir. Ils sont

convaincus que l'élargissement des assises de cette majorité est nécessaire. Estimant que celle-ci doit être la réunion des tendances les plus représentatives de l'opinion publique, (*Rires sur plusieurs bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*) ils pensent qu'ils peuvent constituer un élément très favorable de liaison.

Monsieur le Premier ministre, vous nous avez présenté votre Gouvernement et votre programme. Vous, l'ancien normalien, l'ancien professeur qui aviez l'habitude de faire passer des examens, vous venez subir le vôtre. Très amicalement, voici notre jugement, si ce ne peut être une notation.

Au lendemain d'une élection qui a reconduit la majorité, on pouvait envisager deux hypothèses : un changement d'équipe tenant compte des données politiques, une évolution dictée par les événements et maintenant, ou peu s'en faut, le même Gouvernement.

Volontairement, je ne parlerai pas de la composition de votre Gouvernement qui a d'ailleurs très peu varié, mais je tiens à saluer, à cette occasion, notre ami Jean de Broglie qui, pendant plus de cinq années, a rempli un rôle éminent et important dans les précédents Gouvernements. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

Les députés républicains indépendants sont nets : alors que, ça et là, rôde je ne sais quel fumet de retour aux arrangements de la IV<sup>e</sup> République (*Interruptions sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste*), ils tiennent pour essentiel le maintien de ce qui a été acquis en 1958, c'est-à-dire la stabilité et l'indépendance de l'exécutif.

Pour nous, la désignation du Gouvernement est une prérogative du Président de la République et du Premier ministre : nous la respecterons.

Fondamentalement, monsieur le Premier ministre, je viens de le dire, votre Gouvernement n'a pas changé en ce qui concerne les postes essentiels : finances, économie, défense, diplomatie. C'est donc la deuxième hypothèse qui doit être envisagée, c'est-à-dire l'adaptation de l'action gouvernementale aux nouvelles conditions d'une vie toujours mouvante et capricieuse, qui a donné à la gauche et à l'extrême gauche un certain nombre de sièges supplémentaires, grâce, parfois, à des voix venant du centre, de droite et de l'extrême droite dont, bien entendu, on ne veut plus entendre parler (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République. — Exclamations sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Je vois que j'ai touché juste. (*Nouveaux applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

Notre pays est ainsi fait, et les Français sont tels que, rassemblés en période difficile de leur histoire, ils ont tendance à se disperser une fois les dangers passés.

Gouverner c'est, dit-on, l'art de rendre possible ce qui est nécessaire. Vieille maxime qui doit demeurer présente à votre esprit, monsieur le Premier ministre. Vous devez donc gouverner maintenant, dans cette vie rapide de la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle, sous le contrôle d'une Assemblée qui ne manquera pas d'être vivante et dynamique et où les débats, en raison peut-être de certaines difficultés, gagneront en valeur et en efficacité.

Aussi un dialogue plus suivi, mieux organisé, plus approfondi, doit-il s'établir entre le Gouvernement et sa majorité, entre le Gouvernement et le Parlement.

La V<sup>e</sup> République doit, c'est notre conviction, subsister dans ses institutions, dans ses données positives, auxquelles même certains de nos adversaires se sont ralliés par raison. Durée, stabilité, continuité devraient, comme l'écrivait récemment un journaliste critique bien connu, empêcher le retour aux jeux parlementaires de jadis plus ridicules encore que funestes.

Représentant un groupe de la majorité, je veux souligner notre souci de voir son fonctionnement être une réalité et notre désir d'y coopérer. Nous souhaitons également — et vous avez soulevé cette question hier, monsieur le Premier ministre — une harmonisation des pouvoirs de l'exécutif et du législatif qui permette au Parlement d'assumer un rôle efficace, susceptible d'éviter la procédure du vote bloqué qui devrait être l'exception et non la règle. (*Interruptions sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. — Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

**M. Robert Wagner.** Un peu de pudeur, messieurs de l'opposition !

**M. Raymond Mondon.** Votre politique, monsieur le Premier ministre, et ce sera la deuxième partie de mon exposé, doit être résolument orientée vers la solution des problèmes sociaux et humains. Notre pays, en effet, doit pouvoir s'adapter aux mutations techniques et économiques dans une association loyale — vous l'avez dit hier — des élus et des salariés à l'action gouvernementale. C'est dans la mesure où votre politique s'ouvrira sur des perspectives de renouvellement et d'avenir qu'elle éveillera le plus nettement notre intérêt et qu'elle recueillera le plus aisément notre assentiment.

Les élections de mars dernier ont en effet démontré, par la participation massive du corps électoral au scrutin, le profond sentiment civique de nos concitoyens et leur vif intérêt pour les questions économiques et sociales qui se posent à notre pays, dans ses structures nationales, d'une part, dans ses régions, d'autre part.

Dans ses structures : le développement économique, en effet, s'impose à nous avec le souci d'éviter trois dangers : l'inflation, la récession, le protectionnisme débilissant, d'autant plus — vous l'avez souligné hier et je me permets d'y insister — que nous approchons du 1<sup>er</sup> juillet 1968, date à laquelle le Marché commun sera complètement réalisé. Ces impératifs font obligation au Gouvernement d'agir avec dynamisme et réalisme, car les problèmes d'intendance risquent de revêtir une acuité particulière.

Comment réussir dans cette action ? D'abord, en assurant la durée du Gouvernement ; ensuite, en utilisant les connaissances modernes et en appliquant les méthodes nouvelles de conduite de l'économie, dans le domaine de la prévision en particulier ; enfin, en sachant s'adapter — qu'il s'agisse de l'Etat ou des entreprises privées — aux dimensions des marchés tout en permettant dans de nombreux secteurs le maintien et le développement d'entreprises petites et moyennes décidées à lutter et capables de vaincre.

La mission moderne de l'Etat, dont vous parliez hier, monsieur le Premier ministre, le conduit à assurer le bon fonctionnement de l'économie des marchés, la réalisation des grands équilibres de croissance, la correction des inégalités sociales.

C'est d'ailleurs dans ce but que les républicains indépendants ont décidé de présenter un contrat social de législature comportant des mesures concrètes et un calendrier, étudiés actuellement par une commission présidée par notre ami M. Boisdé et qu'ils soumettront prochainement à leurs alliés de la majorité, après avoir pris les contacts nécessaires et entrepris les consultations indispensables.

Le problème des bas salaires — et je remercie M. le Premier ministre d'en avoir parlé hier — est en effet à l'ordre du jour, ainsi que celui du niveau de vie des personnes âgées ; la question des abattements de zone dont nous débattons dans cette Assemblée depuis vingt ans — les plus anciens s'en souviennent — doit enfin être réglée. Enfin, sans vouloir dresser un catalogue dans ce débat de politique générale, j'observe qu'il faut s'inquiéter du problème des constructions sociales, dont la solution permettra d'ailleurs de relancer les activités du bâtiment.

**M. Robert Wagner.** Très bien !

**M. Raymond Mondon.** Si l'expansion est facteur de progrès, elle n'est pas toujours un réducteur des inégalités. Une action collective est nécessaire afin d'éviter que les différences de niveau de vie ne se maintiennent ou ne s'aggravent. Il en va de même, d'ailleurs, en ce qui concerne l'emploi dont je parlerai à propos des économies régionales.

Nous devons pallier les inégalités régionales qui frappent les régions agricoles, rurales ou industrielles, anciennes ou nouvelles, actuellement en difficulté. Ce problème, souvent évoqué à cette tribune, demeure d'actualité, surtout dans certains secteurs.

En ce qui concerne l'agriculture française, nous pensons qu'elle accepte la compétition ouverte du fait de la suppression des transferts entre les Six parce que celle-ci s'accompagne de la mise en place de la politique agricole commune qui repose sur l'organisation des marchés et l'harmonisation des coûts de revient. Notre agriculture serait broyée si elle était purement et simplement livrée à la concurrence internationale ; c'est ce qui dicte de manière impérieuse l'attitude du Gouvernement dans les négociations agricoles, qu'elles soient européennes, ou, plus vastes, internationales.

L'agriculture doit transformer ses structures ; cette nécessité pose d'ailleurs un problème difficile car, alors même qu'elle doit garder son caractère familial, la recherche d'une meilleure productivité orientée vers l'exploitation à caractère industriel ; des notions d'économie de groupe et de spécialisation devront donc être instituées. Par ailleurs, le prix agricole devra tenir compte

des lourds investissements qu'entraîne une mutation tout à fait exceptionnelle qui appelle, de surcroît, d'une part des mesures sociales, notamment en faveur des exploitations modestes et des exploitants âgés, d'autre part, une formation professionnelle et un reclassement des jeunes tenant compte dans toute la mesure du possible des impératifs régionaux.

Le problème est d'actualité aussi dans les chantiers navals, dans les mines et dans la sidérurgie ; les mouvements sociaux que nous connaissons en témoignent.

La régionalisation est maintenant un fait acquis ; elle doit se poursuivre aussi bien dans le cadre national qu'euro-péen. C'est pourquoi, monsieur le Premier ministre, je ne vous dissimulerai pas l'inquiétude de nombre de nos collègues de constater l'extension privilégiée de la région parisienne dont, certes, nous n'ignorons pas les difficultés. Cette inquiétude grandit d'ailleurs lorsque nous prenons connaissance de certains projets qui sont manifestement contraires à la décentralisation industrielle et à la politique économique de notre pays, et supposent des investissements considérables, souvent démesurés, au détriment de la province. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants.*)

Aussi des efforts spéciaux doivent-ils être entrepris pour certaines régions, notamment en faveur de celles qui sont touchées par les difficultés de transformation auxquelles, monsieur le Premier ministre, vous faisiez allusion hier : le Nord, l'Est de la France, certaines régions du Centre et de l'Ouest.

Nous sommes convaincus que le secteur tertiaire doit être développé dans certains domaines car il est encore insuffisant dans notre pays.

D'autre part, le système des primes doit être revu dans son fonctionnement.

**M. François Grussenmeyer.** Très bien !

**M. Raymond Mondon.** Enfin, la concurrence internationale pour le fer et pour le charbon pose des problèmes difficiles au Gouvernement et à la C.E.C.A. qui ne peuvent ni ne doivent s'en désintéresser.

Mes amis MM. Schnebelen, Weber, Trorrial et Hinsberger vous parleront ce soir plus longuement de ces questions spécifiques. Je soulignerai seulement un fait qui montre combien les événements vont vite.

Ceux d'entre nous qui, voilà un peu plus de quinze ans, ont participé dans cette Assemblée au débat sur l'institution de la C.E.C.A. doivent se souvenir que, si l'Europe politique était l'objectif du traité préparé par mon compatriote M. Robert Schuman, la crainte de voir cette Europe manquer de charbon et d'acier en était aussi un des éléments importants.

Or quinze années seulement se sont écoulées et maintenant nous redoutons pour ces industries — et nos inquiétudes sont aussi parfois celles de nos partenaires du Marché commun, tels les Allemands et les Belges — la surproduction et ses conséquences humaines et sociales, alors que la C.E.C.A. n'a pu encore résoudre les problèmes énergétiques.

Il y a un an exactement, en avril 1966, dans la précédente Assemblée, certains d'entre nous avaient déjà posé ce grave problème. Des régions hier réputées prospères vont-elles connaître la récession ? Nous avons été quelques-uns à le souligner dès 1951-1952, en face d'hommes qui se disaient plus européens que nous et qui voulaient nous faire croire que l'Europe pouvait automatiquement résoudre tous les problèmes. Nous l'avons répété en 1963, en 1966. Aujourd'hui il est nécessaire de rappeler une fois de plus ce problème.

L'émigration hors de certaines régions doit-elle faire face à l'immigration d'hier, qui a entraîné la réalisation de nombreux investissements qui s'avéreraient par conséquent inutiles ? Je suis convaincu que la solidarité nationale ne pourra le permettre, pas plus que l'équilibre économique ni que leur situation géographique dans l'Europe, en face de régions de pays voisins et amis plus prospères.

Ce serait un échec non seulement pour le Gouvernement, mais aussi pour l'Europe réelle et non utopique dont nous souhaitons la réalisation aussi bien pour l'agriculture que pour le commerce et pour l'industrie, aussi bien pour l'économie que pour la politique. Nous le soulignons et nous enregistrons, monsieur le Premier ministre, votre optimisme modéré au sujet de la réunion de Rome dont, je l'espère, nous pourrions débattre lors de cette session.

La deuxième question angoissante qui se pose et que vous avez longuement traitée hier, est celle de l'emploi et de sa garantie. Chacun, dans la grande transformation que nous connaissons aujourd'hui, est sensible à cette question. On s'aperçoit en effet que l'expansion, qui ne supprime pas les inégalités sociales dont j'ai parlé, n'assure pas automatiquement la sécurité de l'emploi.

Il s'agit, non pas certes de freiner le mouvement de transformation économique, mais d'élaborer une politique qui permette de mieux gérer le présent et de prévoir l'avenir.

La formation professionnelle connaît depuis quelques années, et nous en remercions le Gouvernement, des progrès certains qu'il faut encore accentuer. Malheureusement, l'orientation professionnelle est encore insuffisante ; nous le constatons dans nos villes et départements.

Enfin, je l'ai dit, la décentralisation industrielle doit être une réalité et les équipements collectifs, dont je reparlerai dans un instant, doivent aller de pair.

Nous avons noté avec satisfaction, monsieur le Premier ministre, que vous avez créé un secrétariat d'Etat à l'emploi, confié à un jeune parlementaire de valeur. Nous souhaitons qu'il s'agisse non d'un geste symbolique mais d'une action concrète qui se traduira rapidement dans les faits sinon nous connaîtrons une nouvelle désillusion dont les suites pourraient être graves.

Les structures régionales sont maintenant reconnues. Nous souhaitons les voir confirmer, voire demain amplifier par le développement du rôle des commissions de développement économique régional.

Si, de ce fait, le rôle des collectivités locales, dont on a parlé hier, est accru — je remarque à ce propos que nul ici ne saurait se prétendre l'unique défenseur des collectivités locales ...

**M. Hervé Laudrin.** Très bien !

**M. Raymond Mondon.** ... nous devons malheureusement constater que les moyens mis à leur disposition sont insuffisants. Elles ne pourront, s'il n'est rapidement porté remède à cette situation, remplir la mission qui leur est assignée par le V<sup>e</sup> Plan et dans le domaine de l'aménagement du territoire pour lequel vous venez de créer auprès de vous un ministère délégué que vous avez confié à l'un de nos amis. C'est là, monsieur le Premier ministre et monsieur le ministre délégué, une tâche captivante mais combien lourde et difficile !

L'an dernier, un débat intéressant s'est déroulé dans notre Assemblée à ce sujet. Des promesses ont été faites par les ministres des finances et de l'intérieur de l'époque. Une réforme est indispensable. Elle doit intervenir rapidement, sans quoi nous connaissons, comme le Gouvernement, les pires difficultés.

A tous ces problèmes, monsieur le Premier ministre, les républicains indépendants veulent apporter, au sein de la majorité, qu'ils souhaitent voir s'élargir, des solutions positives.

Ils sont, comme vous, attachés à l'équilibre du budget et de la balance du commerce extérieur, au maintien de la stabilité monétaire qu'ils considèrent non comme une fin mais comme un moyen de l'expansion, de l'épargne, donc des investissements et du progrès social.

Ces objectifs doivent être atteints grâce aux confrontations d'idées, au dialogue suivi de décisions précises et de solutions efficaces. Pour cela, loyalement, Gouvernement et Parlement doivent se réserver les moyens de travailler dans les meilleures conditions. Pour le Gouvernement — je le répète — la majorité lui assurant la durée ; pour le Parlement, monsieur le Premier ministre, en l'informant, en lui laissant les possibilités de contrôle et du temps pour étudier les textes les plus difficiles, afin d'éviter des débats surprise, et, comme je l'ai dit tout à l'heure, l'usage du vote bloqué.

Le Parlement ne peut sérieusement se prononcer en quelques jours sur des textes que l'administration a préparés en plusieurs mois. Je pense notamment à des projets que vous nous avez annoncés sur la loi foncière et sur la sécurité sociale et, hier, au problème des communautés urbaines, par exemple. C'est le choix que vous venez de faire en ne demandant pas de vote à la fin de ce débat.

A l'inverse, le débat législatif doit se développer à l'écart des moyens de contrainte dont peut user le Gouvernement. (*Rires sur de nombreux bancs.*) C'est un acte de confiance réciproque entre vous et la majorité. Nous souhaitons ardemment que vous en apportiez la démonstration à l'occasion des prochaines grandes discussions.

Ainsi, en commun, nous pourrions accomplir un travail utile et fructueux. Les républicains indépendants sont à même de contribuer largement à la réalisation de ces objectifs. Ils constituent une force de croissance. Alliés loyaux, constructifs, ils entendent s'attacher principalement à favoriser l'adaptation de notre société, d'une façon humaine et sociale, au monde moderne.

Ils ont le souci de préparer l'avenir dans le cadre de la majorité qui doit demeurer unie et manifester son efficacité. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants*)

et sur de nombreux bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.)

**M. le président.** La parole est à M. Ballanger. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

**M. Robert Ballanger.** Mesdames, messieurs, du 13 mars au 1<sup>er</sup> avril, durant dix-huit longs jours, les commentateurs politiques ont supputé les intentions du général président. Quelle leçon allait-il tirer du résultat des élections législatives? (Exclamations sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.)

Quel singulier régime que celui où tout est remis à la discrétion d'un homme, où les serviteurs les plus zélés sont eux-mêmes écartés du conseil jusqu'au jour de la révélation!

**M. Roland Boscary-Monsservin.** Vous êtes excellent juge en la matière!

**M. Robert Ballanger.** On a pu voir errer, inquiets des lendemains, les députés et les ministres d'une majorité gaulliste incertaine et chancelante à la recherche de leur destin. Qu'allait-il advenir d'eux? Quelle serait la politique des prochains jours? Fallait-il faire semblant de prendre à gauche? Fallait-il rester à droite? L'un d'entre eux, turbulent sur commande, proposait qu'on change à la fois de politique et de Premier ministre. (Rires sur de nombreux bancs.)

Alors l'oracle a parlé et le Gouvernement a été constitué. Le frondeur de service, redevenu soudain très sage, a été reconduit dans ses fonctions de président de commission. Le ballet gaulliste est décidément bien réglé. Le tour de valse-hésitation des gaullistes dits de gauche, trouve sa place dans la chorégraphie de l'Elysée. (Rires sur de nombreux bancs. — Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Mais ce ne sont là que quelques rides de surface. Le pouvoir gaulliste s'organise pour survivre et tente de le faire dans les mêmes formes et avec la même politique. M. Pompidou, tenant du titre, conserve le rang, sinon la fonction, de Premier ministre. (Rires sur les bancs du groupe communiste.) Il continuera à ne pas déterminer ni à conduire la politique de la nation; c'est probablement une charge trop sérieuse pour la confier à un civil. (Rires sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Autour de lui, quelques menus changements, la plupart des anciens ministres ayant retrouvé leur portefeuille; deux d'entre eux — et non des moindres — battus aux élections, ont même conservé le leur.

Pourtant, monsieur le Premier ministre, vous aviez déclaré l'été dernier qu'il était normal que les ministres fassent la preuve qu'ils avaient, non seulement la confiance du Président de la République, mais aussi celle des électeurs et que s'ils étaient battus ils ne retrouveraient pas leur place de ministre. La confiance des électeurs a manqué à MM. Couve de Murville et Messmer, ils sont cependant toujours au banc du Gouvernement. La sanction du suffrage universel ne compte pour rien dans leur carrière ministérielle. Alors pourquoi, monsieur le Premier ministre, leur avoir imposé cette aventure qui a mis leur dignité à rude épreuve?

**M. Georges Pompidou, Premier ministre.** Pour faire voter les communistes... pour eux!

**M. Robert Ballanger.** Il est vrai qu'ils ne sont pas seuls à mesurer l'importance de la réprobation populaire à l'égard de la politique poursuivie depuis neuf ans par le pouvoir gaulliste. Celui-ci a disposé de moyens énormes — ceux de la radio et de la télévision — mis à l'entière disposition de ses candidats, ce qui est proprement scandaleux. (Exclamations sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.) Des dizaines de millions de nouveaux francs dépensés pour une propagande paraît-il scientifique, mais surtout coûteuse; une pression inadmissible sur le corps électoral exercée par les candidats gaullistes avec l'appui des préfets. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

« Les régions, les communes qui voteraient mal se verraient retirer tous droits à subventions de l'Etat; par contre, celles qui voteraient bien seraient comblées... » (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Interruptions sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.) Voilà ce qu'on affichait ou écrivait partout au nom des candidats du parti gouvernemental et au mépris de l'article L. 168 du code électoral réprimant cette sorte de chantage aux fonds publics.

Dans une seule circonscription de Corse, deux millions de francs de subvention ont été promis. Monsieur le Premier ministre, selon le code électoral, vos amis devraient être pour-

suivis... (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Vives interruptions sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.)

**M. Michel de Grailly.** Et les vôtres!

**M. Robert Ballanger.** Mais je ne pense pas que M. Joxe ait donné des instructions aux parquets à ce sujet.

**M. André Voisin.** Et les milliards que vous avez promis?

**M. Robert Ballanger.** Vous êtes touchés parce qu'effectivement si vous appliquiez l'article L. 137 du code électoral la moitié d'entre vous iraient en prison! (Interruptions prolongées sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants. — Vifs applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Une voix sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République. Vous ne seriez pas là!

**M. Hervé Laudrin.** Des noms!

**M. le président.** Je vous en prie, messieurs, seul M. Ballanger a la parole.

**M. André Fanton.** Et les fraudes de M. Fajon!

**M. Michel de Grailly.** Vous êtes mal qualifié pour tenir ce langage!

**M. Robert Ballanger.** Malgré cela, 37,7 p. 100 seulement des électeurs vous ont fait confiance, alors que les forces de gauche obtenaient 44 p. 100 des suffrages et 1.300.000 voix de plus que le parti qui se dit majoritaire.

**M. Pierre Clostermann.** C'est faux!

**M. Robert-André Vivien.** Nous avons obtenu 2 millions de voix de plus!

**M. Robert Ballanger.** C'est seulement grâce à une loi électorale injuste que vous pouvez prétendre à la direction du pays. Mais la majorité des électeurs s'est prononcée contre vous. Il y a là un fait dont il vous est désormais impossible de ne pas tenir compte.

Il faut ajouter que les moyens que j'évoquais tout à l'heure et l'injustice de la loi électorale n'ont pas suffi à vous assurer 242 sièges, deux de moins que la majorité absolue. Il vous a fallu aussi avoir recours à la fraude électorale la plus éhontée. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Interruptions prolongées sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.)

**M. André Fanton.** Et M. Fajon?

**M. Robert-André Vivien.** Vous êtes o.rèvre en la matière!

**M. Robert Wagner.** Parlez-nous de Sainte-Geneviève-des-bois!

**M. Robert Ballanger.** A la Guadeloupe, à la Martinique, à la Guyane, à la Réunion, vos candidats n'ont été élus... (Vives interruptions prolongées et claquements de pupitres sur les bancs des républicains indépendants. — Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

**M. Victor Sablé.** Voulez-vous me permettre de vous interrompre? (Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants. — Exclamations sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Vous diffamez les populations d'outre-mer!

**M. Robert Ballanger.** Monsieur Sablé, permettez-moi de vous dire... (Vives interruptions prolongées et claquements de pupitres sur les bancs des républicains indépendants et sur de nombreux bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.)

**M. le président.** Monsieur Sablé, veuillez permettre à M. Ballanger de s'exprimer.

**M. André Voisin.** C'est de la diffamation!

**M. Victor Sablé.** L'orateur du parti communiste est en train d'insulter les populations que je représente et vous prétendez m'interdire de prendre leur défense. (Applaudissements sur les

bancs des républicains indépendants. — *Bruit sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

**M. Robert Ballanger.** ... A la Guadeloupe, à la Martinique, à la Guyane, à la Réunion, vos candidats n'ont été proclamés élus que grâce au bourrage des urnes, à d'inadmissibles pressions, au truquage des procès-verbaux. (*Vives interruptions prolongées sur les bancs des républicains indépendants et de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

Ce qui s'est passé dans ces régions d'outre-mer est un véritable défi au suffrage universel, l'affirmation de votre mépris pour la liberté des citoyens y résidant. (*Nouvelles interruptions sur les mêmes bancs.*)

**M. André Voisin.** Provocateur !

**M. Victor Sablé.** C'est intolérable !

**M. Hervé Laudrin.** Il n'est pas admissible d'entendre des choses pareilles !

**M. Gabriel Kaspereit.** Raciste !

**M. Louis Terrenoire.** C'est du séparatisme !

**M. le président.** Mesdames, messieurs, le débat a hier fort bien commencé. Il semblait aujourd'hui devoir ne pas trop mal se poursuivre. (*Rires sur de nombreux bancs.*)

Je ne comprends pas la raison de ce tumulte.

**M. Victor Sablé.** Les élus des départements d'outre-mer valent bien ceux de la métropole ! (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants. — Exclamations sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

*Voix nombreuses sur les bancs du groupe communiste.* Assis ! Assis !

**M. le président.** Messieurs les membres du groupe communiste, si vous voulez que votre orateur puisse continuer à s'exprimer, veuillez cesser vos interruptions.

**M. Victor Sablé.** Je fais remarquer qu'il y a actuellement 148 recours en invalidation en instance devant le Conseil constitutionnel pour la métropole, alors qu'il n'y a que quatre départements d'outre-mer sur lesquels on s'acharne parce que leurs populations entendent rester françaises. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République. — Bruits de pupitres sur les bancs du groupe communiste et sur de nombreux bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

**M. le président.** Monsieur Sablé, vous vous êtes exprimé, veuillez laisser poursuivre M. Ballanger.

**M. Robert Ballanger.** L'usage réel du droit de vote a été ainsi retiré à ces citoyens. Cela montre d'ailleurs l'exacte mesure de la sincérité des partisans du départementalisme.

A ces populations bafouées dans leur dignité, dans leur conscience, écrasées dans leur condition de peuple colonial... (*Vives interruptions sur les bancs des républicains indépendants et de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

**M. Victor Sablé.** Vous n'allez pas recommencer !

**M. Robert Ballanger.** Je fais respectueusement remarquer à l'Assemblée que je suis ici pour défendre les idées du parti communiste français et non celles de l'U. N. R. ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

A ces populations, j'adresse, au nom du groupe communiste, nos sentiments de profonde solidarité. (*Nouvelles interruptions sur les bancs des républicains indépendants et de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

Nous soutenons leurs aspirations à gérer elles-mêmes leurs propres affaires et leur droit à l'autonomie. (*Rires sur de nombreux bancs.*)

Mais, cette fois, ces îles lointaines ne vous ont pas suffi. Il vous a fallu utiliser les mêmes méthodes jusqu'en Corse. Certains élus administratifs ne doivent donc leur siège qu'au truquage. (*Interruptions prolongées sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants. — Vifs applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

**M. André Fanton.** C'est acandaleux ! Rappel à l'ordre !

**M. le président.** Monsieur Fanton, écoutez l'orateur, je vous en prie.

**M. Robert Ballanger.** Nous espérons que de telles élections seront invalidées et qu'il sera alors possible de prendre toutes mesures utiles pour empêcher que la fraude soit utilisée à nouveau.

**M. André Voisin.** C'est de la provocation !

**M. Robert Ballanger.** Afin que soient rétablies la justice et la loyauté électorales, il faut, à notre sens, revenir à la représentation proportionnelle pour toutes les élections et doter l'O.R.T.F. d'un statut démocratique qui garantisse l'objectivité de l'information.

*Plusieurs députés de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.* Comme à Moscou !

**M. Robert Ballanger.** Désavoué par le suffrage universel, conservant provisoirement dans cette Assemblée le soutien d'une majorité réduite, tel apparaît aujourd'hui le Gouvernement qui se présente sur ces bancs. D'ailleurs, monsieur le Premier ministre, il est significatif de constater que vous ne demandez pas à l'Assemblée de se prononcer par un vote sur votre programme.

**M. André Voisin.** Et la motion de censure ?

**M. Robert Ballanger.** M. Debré l'avait fait le 16 janvier 1959, après les élections. Vous-même, vous vous étiez soumis à cette même épreuve le 14 décembre 1962.

C'est bien aujourd'hui l'aveu, par vous-même, du déclin du gaullisme.

Votre déclaration ministérielle reflète ces incertitudes. Nous attendions un programme ; nous l'attendons encore. S'agit-il d'un secteur réservé ? Devez-vous laisser au Président de la République la priorité pour sa conférence de presse ou attendre les propositions de M. Raymond-Giscard-Mondon pour compléter votre programme ? (*Rires sur de nombreux bancs.*)

Au fond, il nous suffit de deux mots pour comprendre vos projets : « Nous continuons », avez-vous dit et c'est bien là le malheur pour les Français qui, dans leur majorité, ont condamné votre politique.

Pour les années 1958, 1959 et 1960, vous avez pu mettre ce qui n'allait pas sur le compte de vos prédécesseurs. Mais cette technique que vous avez — je vous en rends hommage — su utiliser au maximum est aujourd'hui dépassée.

Voici neuf ans que vous régnerez sans partage sur ce pays, neuf années de pouvoir sans frein ni contrôle dans la stabilité. Mais cette stabilité, mot magique qui vous sert de thème électoral n'a, en aucune façon, servi l'intérêt du pays.

Vous avez eu les moyens d'une politique constructive véritable, mais vous avez procédé de telle façon que la stabilité sous votre régime s'est accompagnée de l'inefficacité. Votre nocivité a été la véritable constante pour le pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Interruptions sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*) Quelques chiffres étayeront ma démonstration.

Entre 1956, 1958 et 1966, c'est-à-dire pour l'ensemble de votre gestion, la croissance industrielle française a été de 52 p. 100. Nous sommes placés, à ce point de vue, après l'Italie avec 110 p. 100 ; les Pays-Bas, 81 p. 100 ; les Etats-Unis, 70 p. 100 ; l'Allemagne, 65 p. 100 ; la Belgique, 53 p. 100.

*Une voix sur les bancs du groupe de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.* Et la Russie ?

**M. Robert Ballanger.** En ce qui concerne la construction, selon les dernières statistiques publiées par les Nations Unies, notre pays vient au huitième rang en Europe (*Interruptions sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants*) avec 8,4 logements terminés pour 1.000 habitants. Nous sommes précédés dans ce domaine par la Suède, 12,5 ; la Suisse, 10 ; l'Allemagne, 10 ; l'Union soviétique, 9,5 ; les Pays-Bas, 9,4 ; l'Espagne, 9 ; le Danemark, 8,5.

**M. Pierre Clostermann.** Les communistes italiens disent le contraire.

**M. Robert Ballanger.** Quant aux prix, nous avons, grâce à vous, le peu glorieux privilège d'être en tête. Pour l'ensemble de votre gestion, la hausse officielle est de 36 p. 100, contre 33,5 p. 100 aux Pays-Bas, 32,5 p. 100 en Italie, 26 p. 100 en Grande-Bretagne et 12 p. 100 aux Etats-Unis.

Vous vous êtes également surpassés au point de vue de la fiscalité.

Selon les études de la Communauté économique européenne, c'est le Français qui paie le plus d'impôts : 2.158 nouveaux francs par an ; l'Allemand en paie 2.134, le Luxembourgeois 2.069, le Belge 1.679, le Hollandais 1.575, l'Italien 1.028.

En huit ans, les sommes perçues au titre de l'impôt sont passées de 51 milliards 520 millions à 108 milliards 160 millions, c'est-à-dire qu'elles ont doublé.

Si sur le plan de la production industrielle, de la construction de logements, de l'essor économique nous sommes, grâce à vous, la lanterne rouge de l'Europe (*Interruptions sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République*), nous sommes en contrepartie le champion de la fiscalité. C'est un ruban bleu, monsieur le Premier ministre, dont les Français se seraient volontiers passés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Ainsi, malgré les moyens considérables que donnaient au pouvoir gaulliste la permanence, la stabilité, celui-ci a réussi à placer la France au dernier rang. C'est un singulier tour de force qui montre l'incapacité du pouvoir personnel à résoudre les problèmes posés à notre pays. Comment en serait-il autrement ?

Le pouvoir gaulliste est et reste le pouvoir des monopoles. Sous son règne, ceux-ci ont accumulé les profits et accéléré le processus de concentration industrielle et bancaire. En fait, aujourd'hui, une dizaine de groupes financiers dominent l'économie nationale. Dans le même temps, la classe ouvrière et les masses laborieuses subissent une exploitation intensive.

C'est un fait que depuis 1957 la production industrielle a augmenté de 60 p. 100 et la productivité du travail de 50 p. 100. Le mérite n'en revient en aucune façon au Gouvernement puisque cette augmentation est inférieure à celle des autres pays européens. On la doit donc exclusivement au mérite et au labeur de nos ouvriers, de nos ingénieurs, de nos techniciens, de nos savants qui sont capables, eux, de placer notre pays à l'avant-garde du progrès, de la science et de la technique.

C'est la politique du pouvoir qui freine l'expansion économique, au lieu de lui donner l'essor qu'elle pourrait avoir. Dans un pays comme le nôtre, qui en réunit toutes les conditions matérielles et humaines, l'accroissement de la richesse nationale dû à notre peuple ne lui a pas profité. Dans le meilleur des cas, le niveau de vie est resté stable ou a augmenté de quelques points, là où l'action revendicative a été assez puissante pour l'imposer. Il faut dire que les augmentations de salaires et de traitements n'ont jamais été consenties, mais arrachées au patronat et au Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Dans de nombreux cas, les salaires sont scandaleusement bas. C'est vrai pour près de quatre millions de salariés, parmi lesquels un nombre important de femmes travailleuses qui gagnent encore moins de 600 francs par mois. Sous le pouvoir gaulliste, l'écart entre le salaire féminin et celui des hommes s'accroît. Il était en 1959 de 8,90 p. 100 ; il est aujourd'hui, selon les statistiques officielles du ministère du travail, de 10,10 p. 100.

Les travailleurs du secteur public sont parmi les plus défavorisés. L'Etat-patron est impitoyable. Les augmentations annuelles atteignent à peine 3 p. 100 et ne couvrent pas la hausse du coût de la vie. C'est ce qui explique les batailles que mènent fonctionnaires et agents des services publics. Nous restons le pays où la semaine de travail est la plus longue : 46 heures en moyenne.

Dans l'industrie, c'est au prix de semaines de quarante-huit, cinquante ou cinquante-cinq heures et d'un labeur exténuant que les ouvriers français parviennent à équilibrer difficilement le budget familial.

Quant aux zones de salaires, vous aviez comme objectif, en 1962, leur suppression totale. Il vous a fallu cinq ans pour réduire l'écart de 1 p. 100. A ce train, il faudra attendre l'année 1987 pour atteindre l'objectif fixé.

Et puis voici que le chômage frappe près de 370.000 personnes. Aujourd'hui, les travailleurs luttent pour la sécurité de l'emploi en Loire-Atlantique, en Moselle, en Meurthe-et-Moselle, dans le Rhône, dans le Pas-de-Calais, dans la région marseillaise. C'est d'ailleurs de propos délibéré que vous envisagez que la France puisse compter 600.000 chômeurs. En effet, vous avez prévu, dans le V<sup>e</sup> Plan, que c'est seulement à partir de 600.000 chômeurs recensés que l'alerte sera donnée par les « elignotants » comme vous dites.

Ainsi, vous acceptez comme une hypothèse admissible que 600.000 hommes ou femmes se trouvent sans emploi dans ce pays. Et cette hypothèse déjà réalisée aux deux tiers, la tolérance d'un volant de 600.000 chômeurs, résulte de choix que les travailleurs, eux, ne sauraient tolérer. Vos propos d'hier ne sont d'ailleurs pas de nature à rassurer la classe ouvrière.

Dans votre déclaration ministérielle de 1962, vous disiez : « Si le maintien global de l'expansion est la base de notre politique économique, nous ne pouvons nous dissimuler qu'elle

profite inégalement aux catégories sociales comme aux régions. Voilà un des points sur lesquels nous devons nous montrer résolument novateurs si nous voulons éviter un déséquilibre grave entre une capitale démesurément développée, des régions prospères au Nord de la Loire, dans l'Est et le Sud-Est, et des régions végétant ou même s'appauvrissant, comme l'Ouest ou le Sud-Ouest »

En fait, tout se passe comme si vous aviez, pendant ces cinq ans, décidé d'aligner les régions considérées comme les plus favorables économiquement sur les régions les plus défavorisées.

Puisque j'en suis à citer vos déclarations de 1962, confirmées par celles d'hier, permettez-moi d'ajouter celle-ci qui souligne, je crois, particulièrement bien la façon dont vous tenez vos promesses. Vous disiez, parlant du Gouvernement :

« En ce domaine, il se préoccupera particulièrement du logement des familles modestes auquel priorité absolue sera donnée en matière de construction ».

Le *Journal officiel* note des applaudissements sur les bancs de l'U. N. R.-U. D. T. et des exclamations sur les bancs des groupes communiste et socialiste.

Monsieur le Premier ministre, vous êtes obligé d'avouer que c'étaient ceux qui s'exclamaient qui avaient raison et non ceux qui applaudissaient. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Cinq années ont passé, et vous avez récemment avoué — c'était pendant la campagne électorale, il est vrai — que le problème du logement avait été un échec. Ce grave échec, des centaines de milliers de famille en souffrent, et vous l'avez vous-même organisé en refusant à la construction — pour les H. L. M. en particulier — les crédits nécessaires.

Un député de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République. Jamais autant de crédits n'y ont été consacrés !

**M. Robert Ballanger.** Il faudrait, pour faire face aux besoins, édifier 600.000 logements par an, dont 300.000 H. L. M.

Or, 413.000 logements seulement ont été construits en 1966 au lieu des 473.000 annoncés ; sur ce chiffre, on compte à peine 150.000 H. L. M. Mieux, ou pire, vous avez modifié le système de financement des H. L. M. ; ce qui a abouti à des taux de loyers insupportables : 300 à 450 francs par mois pour un F4, pour un salaire de 700 à 800 francs par mois. C'est un lourd fardeau, beaucoup trop lourd même !

**M. André Salardaine.** Et les indemnités de logement ?

**M. Robert Ballanger.** Je crois comprendre que vous trouvez les loyers encore insuffisants, mon cher collègue.

**M. André Salardaine.** J'ai parlé des indemnités de logement.

**M. Robert Ballanger.** Pour notre part, nous continuerons à soutenir que les loyers sont trop chers malgré tout et nous lutterons contre leur hausse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

En tout cas, les locataires enregistreront votre aveu !

En effet, il suffit d'une courte maladie du chef de famille pour que le budget familial soit déséquilibré durant de longs mois, apportant au foyer angoisse et privations.

Quant aux personnes âgées, vous en avez parlé en termes émus, monsieur le Premier ministre, mais à la veille des élections seulement. Alors qu'il leur faudrait au moins 10 francs par jour et par personne, c'est 5,75 francs que touchent les vieux travailleurs.

**M. André Voisin.** Que leur accordez-vous quand vous étiez au pouvoir ?

**M. Robert Ballanger.** Et encore à la condition qu'ils ne soient pas propriétaires du modeste pavillon qu'ils habitent, faute de quoi le bénéficiaire du fonds national de solidarité leur est refusé. Il leur faudrait, selon vous, manger leurs pierres pour vivre !

Les anciens combattants attendent toujours le rétablissement de l'ensemble des droits et prestations dont ils jouissaient avant votre arrivée au pouvoir.

Vous prétendez que la sécurité sociale est en déficit alors qu'il suffirait que l'Etat rembourse ses dettes et assure ses obligations d'employeur pour que l'équilibre soit assuré au moins jusqu'en 1970.

Au lieu de prévoir la réduction des remboursements pour les frais pharmaceutiques, adressez-vous donc aux grandes firmes pharmaceutiques qui majorent artificiellement de 30 à 40 p. 100

le prix des médicaments. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Nous savons que vous vous préparez à porter des coups contre la sécurité sociale; vous voulez diminuer les prestations et augmenter les cotisations. Vous vous heurterez à des millions d'assurés sociaux qui refusent toute amputation à cette conquête et exigent au contraire son amélioration.

Il semble aussi que vous prépariez une augmentation des tarifs des transports, du gaz et de l'électricité. Nous voudrions, sur ce point, obtenir d'ores et déjà les informations précises sur vos intentions, que vous avez soigneusement cachées à vos électeurs.

Certes, ces entreprises sont en déficit, mais ce déficit est dû aux tarifs privilégiés accordés aux gros utilisateurs. Ce sont leurs tarifs à eux qu'il faut réviser alors que vous vous apprêtez à faire supporter le déficit par les usagers, qui n'ont d'ailleurs pas l'intention de se laisser faire.

Vous pratiquez sur toute la ligne, monsieur le Premier ministre, une politique rétrograde et antisociale. Votre V<sup>e</sup> Plan, faisant suite au plan de stabilisation, a sclérosé l'économie française. Il réduit le niveau de vie des Français et refuse à l'éducation nationale, à la jeunesse, à la santé publique, à l'équipement du pays enfin, les crédits indispensables.

Une autre politique est possible, mais il faut prendre le contre-pied de tout ce que vous faites. Il faut penser au peuple et non aux monopoles, aux œuvres de vie et non aux engins de destruction massive.

Un pays comme le nôtre, riche de son sol et de son sous-sol, d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, d'ingénieurs, de savants, d'intellectuels qui font notre orgueil et l'envie de nombre d'autres pays, devrait être placé à un rang honorable dans la compétition internationale.

Notre peuple a besoin d'un gouvernement et d'une majorité qui dirigent enfin le pays dans l'intérêt de la nation et non plus dans celui de la haute finance et de la grande industrie. Il y a incompatibilité absolue entre les intérêts de la France et les intérêts du grand capital dont vous êtes l'émanation. Certes, la situation dans laquelle le pouvoir gaulliste a plongé le pays nécessitera un effort sérieux et prolongé pour donner à la France essor et prospérité et aux Français une juste répartition des fruits du travail.

En premier lieu, il faut réduire le montant des dépenses improductives. Chaque année, vingt-cinq milliards de francs sont engloutis dans le gouffre du budget de la défense nationale. La force de frappe atomique nécessitera, selon les estimations de la loi de programme militaire, entre 1965 et 1970, cinquante-cinq milliards de francs et nous savons déjà que cette estimation est très largement dépassée.

Combien a coûté, coûte et coûtera le sous-marin *Le Redoutable*? Les habitants de nos côtes souillées par la « marée noire » constatent avec colère que pour satisfaire une capricieuse politique de prestige, on gaspille des centaines de millions de francs pour un sous-marin atomique, mais qu'on compromet l'avenir de toute une région en refusant de débloquer à temps quelques millions de francs pour défendre les ressources essentielles du littoral breton. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

A ce propos, monsieur le Premier ministre, quelles mesures comptez-vous prendre pour l'indemnisation intégrale de toutes les victimes de cette catastrophe? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Une politique de redressement national nécessite l'abandon de la force de frappe, l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Cette décision, indispensable pour assainir l'économie du pays, serait en même temps un grand acte politique sur la scène internationale; elle sacrerait la France championne du désarmement atomique et ferait avancer le monde dans la voie de la paix.

Au moment où le gouvernement des Etats-Unis intensifie la guerre qu'il mène contre l'héroïque peuple vietnamien, les peuples du monde entier condamnent avec plus de force que jamais son inqualifiable agression. Dans l'union la plus large, les démocrates de France demandent la cessation immédiate des bombardements américains sur le Nord Viet-Nam, et le retour à la paix par l'application stricte des accords de Genève.

Ils veilleront activement à ce que le Gouvernement soit mis dans l'obligation de traduire cette exigence du pays positivement dans les principes et dans la pratique de sa politique extérieure. Il faut qu'une solution conforme au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes intervienne au Viet-Nam, qu'il soit mis fin à l'agression, pour qu'un des plus graves foyers de tension internationale disparaisse.

Alors que la « stratégie globale » de Washington vise à multiplier les conflits, les frictions, les tensions, il est nécessaire au contraire de faire prévaloir tout ce qui renforce la paix, la sécurité, la coopération, et conduit au désarmement.

Nous sommes favorables à toutes les initiatives tendant au désarmement général, simultané et contrôlé, au développement de la coexistence pacifique et au règlement négocié des conflits internationaux. L'Europe est un des secteurs-clés où doit être mise en œuvre la sécurité collective. Notre responsabilité est la première. Or la politique gaulliste à cet égard empêche d'avancer, car vous encouragez l'Allemagne occidentale dans ses prétentions à représenter toute l'Allemagne et à accéder sous une forme ou sous une autre aux armements atomiques.

Tel est le résultat du refus du général de Gaulle de participer aux travaux de la conférence sur le désarmement, de signer le traité sur la non-prolifération de l'arme atomique, de reconnaître la République démocratique allemande.

La sécurité européenne passe par la reconnaissance des deux Etats allemands, l'affirmation de l'intangibilité de leurs frontières actuelles, l'opposition à l'accession de l'Allemagne à l'armement nucléaire sous quelque forme que ce soit, même sous le masque d'une force atomique baptisée européenne et axée sur la force de frappe gaulliste.

Ces idées peuvent rassembler largement les démocrates français, comme celle de la liquidation simultanée des deux grands blocs militaires qui divisent l'Europe et leur remplacement par un système de sécurité collective entre tous les Etats d'Europe. Les pays socialistes s'y sont déclarés favorables et la tenue d'une conférence de tous les Etats européens pourrait en rapprocher l'heure. C'est cette perspective qu'il faut ouvrir et non s'acharner dans la course atomique.

La suppression de la force de frappe atomique mettrait fin au gaspillage d'immenses ressources technique et financières. La force de frappe est stérile pour l'économie: les moyens qu'elle englutit ne servent ni la production ni la consommation. Les milliards qu'on y consacre ne sont pas pour rien dans les tendances inflationnistes de notre économie.

Si décisif que soit le choix à faire entre les dépenses improductives et les dépenses consacrées à l'équipement du pays comme au progrès social, il est évident que la réduction massive des dépenses militaires n'est pas à elle seule une mesure suffisante pour assurer à notre pays son renouveau économique. Il faut aussi mobiliser toutes les ressources humaines, matérielles, techniques, pour relancer l'expansion, libérer les forces productives freinées par les exigences de la rentabilité capitaliste, de la concurrence des groupes rivaux et par le prélèvement opéré au nom du sacro-saint profit.

Ce que vous appelez les incitations financières, c'est-à-dire les cadeaux de plusieurs milliards de francs aux trusts sous la forme de prêts ou de dégrèvements fiscaux n'ont pas réglé, loin de là, le problème des investissements productifs; ils ont seulement enrichi un peu plus les grandes sociétés.

La solution démocratique, la solution moderne, conforme aux nécessités économiques de notre temps, c'est la nationalisation de la haute banque et de la grande industrie. Il faut nationaliser les banques d'affaires et les principales banques de dépôt, comme l'a demandé le groupe communiste dans une proposition de loi.

Les banques d'affaires constituent une des armes principales des groupes financiers pour dominer l'économie. Leur nationalisation permettrait de centraliser entre les mains de la nation toutes les institutions financières, de diriger complètement et fondamentalement une planification vraiment démocratique et empêcherait que les finances publiques soient pillées au profit du capital privé. Il faut aussi nationaliser les monopoles industriels qui dominent les secteurs-clés de l'économie.

Avec les banques et les sociétés financières, il convient de nationaliser les industries sidérurgique, atomique, chimique, électronique, pétrolière, aéronautique et de l'automobile.

Ces nationalisations démocratiques rendraient possibles, d'une part, la suppression des gaspillages dus à la concurrence des monopoles, d'autre part, des économies importantes, grâce à la concentration des investissements et des moyens et à la standardisation des fabrications. L'utilisation de la recherche scientifique publique dans l'intérêt du développement industriel et technique pourrait devenir systématique et permettrait l'augmentation de la productivité. Les nationalisations fourniraient la possibilité d'une véritable décentralisation et, par conséquent, de redonner vie à certaines régions que les monopoles ont condamnées à la mort économique. Elles donneraient à l'Etat les moyens financiers jusqu'à maintenant appropriés par la grande bourgeoisie.

Cette politique démocratique exige aussi une réforme de la fiscalité. La fiscalité gaulliste est terriblement lourde pour les

salariés, les petits commerçants, les artisans, les professions libérales. Elle est légère pour les grandes sociétés.

Nous avons pu démontrer lors de la dernière discussion budgétaire que, depuis l'avènement du gaullisme, les impôts payés par les sociétés avaient augmenté de 50 p. 100 seulement, alors que l'impôt sur le revenu des personnes physiques avait, lui, progressé de plus de 300 p. 100.

Votre Gouvernement a réalisé le tour de force de doubler le nombre des assujettis à cet impôt. En huit ans, près de 5 millions de Français sont devenus des contribuables à part entière, bien que leur niveau de vie ne se soit pas amélioré.

Il s'agit donc de rétablir un juste équilibre en allégeant les impôts payés par le peuple et en imposant plus largement les grandes sociétés capitalistes. Il faut supprimer les privilèges fiscaux exorbitants qui ne servent nullement à favoriser les investissements. Il faut frapper les activités spéculatrices et imposer la fortune de façon progressive.

Il faut aussi abroger la loi étendant la taxe sur la valeur ajoutée au commerce de détail. C'est un élément d'augmentation du coût de la vie et une machine de guerre contre le petit commerce et l'artisanat. Le petit commerce et l'artisanat ont manifesté beaucoup de mécontentement à la suite de votre déclaration d'hier selon laquelle, en dépit des protestations des intéressés, la taxe sur la valeur ajoutée serait étendue au commerce de détail à partir de 1968.

L'ensemble de ces mesures permettrait un véritable développement économique qui assurerait l'essor des secteurs prioritaires de l'économie et de la vie sociale et garantirait le plein emploi grâce à une politique cohérente d'investissements. Ce serait le Plan de la France et des Français et non plus celui des monopoles.

Le dynamisme économique qui résulterait de l'application de ces mesures, la prospérité qui en découlerait, les ressources qui s'en dégageraient permettraient de donner satisfaction aux revendications sociales parmi lesquelles il convient de mentionner : l'augmentation générale des salaires, des traitements et des retraites vieillesse, la réduction du temps de travail sans diminution de salaire et l'avancement de l'âge de la retraite, la suppression des abattements de zones ; le relèvement de la condition féminine, ce qui exige un statut garantissant les droits des femmes travailleuses, ainsi que l'amélioration des prestations sociales et familiales ; l'attribution du quart du budget de l'Etat à l'éducation nationale au lieu des 16 p. 100 actuellement accordés et une réforme démocratique de l'enseignement comportant en particulier l'extension de l'instruction générale jusqu'à 18 ans, la formation professionnelle de tous les jeunes, l'attribution d'allocations d'études à tous les étudiants qui en ont besoin, la formation de dizaines de milliers de maîtres qualifiés de tous les degrés, le développement de la recherche scientifique, la stricte application de la laïcité.

**M. Hervé Laudrin.** Et la nationalisation de l'enseignement privé ?

**M. Robert Ballanger.** Mentionnons aussi la construction de 600.000 logements par an dont plus de 300.000 logements sociaux de type H.L.M. ou de type similaire, la municipalisation et la taxation des terrains à bâtir, la limitation des prix des loyers ; une politique agricole qui assure une juste rémunération du travail paysan, favorise le développement de la coopération agricole sous toutes ses formes, supprime les mesures discriminatoires frappant les exploitations familiales, assure aux ouvriers agricoles les mêmes droits et avantages sociaux qu'aux salariés de l'industrie ; l'aide aux régions industriellement sous-développées du pays, notamment par l'implantation de certaines industries dans le cadre du plan national de développement.

Une politique hardie et novatrice de progrès social et de paix est donc parfaitement possible. Cette politique sociale, l'union des forces de gauche peut lui donner vie.

C'est pourquoi le parti communiste français propose avec opiniâtreté l'élaboration d'un programme commun de gouvernement. (*Rires et exclamations sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

**M. André Fanton.** Cela ne nous concerne pas.

**M. Robert Ballanger.** Les élections de mars ont montré que les forces de gauche avaient une vocation majoritaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

**M. Henry Roy.** Elles ne sont pas capables de s'unir.

**M. Robert Ballanger.** La question de savoir qui sera le successeur, le remplaçant du gaullisme a désormais une réponse.

**M. André Fanton.** C'est de la mythologie !

**M. Robert Ballanger.** C'est aux forces de gauche qu'il appartiendra d'assurer les destinées du pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

**M. Robert-André Vivien.** Avec les « tixiéristes » entre autres !

**M. Robert Ballanger.** A cette tâche, les communistes, forts de la confiance de près du quart des citoyens, entendent participer avec ardeur et efficacité.

Ils sont prêts à assumer les responsabilités qui leur reviennent dans la construction d'une République véritable et d'une démocratie authentique.

Mais nous n'avons pas seulement à préparer l'avenir radieux du pays. Nous devons aussi défendre pied à pied les intérêts des masses populaires contre la politique réactionnaire du gaullisme. Les élections législatives ont souligné l'ampleur du mécontentement populaire. Les grands mouvements sociaux qui agitent notre pays montrent que la classe ouvrière, les masses laborieuses ne sont pas décidées à se laisser faire. Le parti communiste français affirme sa solidarité totale avec les travailleurs en lutte, comme avec toutes les catégories sociales frappées par le pouvoir personnel.

Les masses populaires agiront avec d'autant plus de force et de confiance qu'elles sentent la faiblesse et la fragilité d'un régime qui est minoritaire dans le pays, même s'il détient provisoirement la majorité à l'Assemblée nationale.

**M. Robert-André Vivien.** Provisoirement depuis neuf ans !

**M. Robert Ballanger.** Le centre démocrate... (*Mouvements divers sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*) même si sa défaite cuisante l'a amené à se camoufler sous une étiquette nouvelle, constitue toujours une force d'appoint pour le gaullisme. On l'a bien vu lors de l'élection des différents organismes de cette Assemblée.

Mais justement cette majorité, parce qu'elle est précaire et disparate, peut s'effriter et se désagréger sous les coups de boutoir des forces ouvrières. Les luttes de notre peuple pour susciter une autre politique et pour défendre ses revendications trouveront ici un large écho. Les députés communistes utiliseront tous les moyens de lutte parlementaires pour développer et défendre devant l'Assemblée les aspirations populaires. Ce combat sera mené en liaison avec les députés des autres formations de gauche.

Monsieur le Premier ministre, votre déclaration ministérielle ressemble fort — sauf pour le vote — à celle du 13 décembre 1962. D'ailleurs, vous avez dit vous-même qu'on ne pouvait pas changer de politique tous les six mois. Vous avez donc l'intention de continuer votre politique de stagnation économique, de freinage de l'expansion, de réduction de la consommation des ménages, selon votre propre formule.

D'ailleurs, pourquoi agiriez-vous autrement ? Vous êtes le Gouvernement des oligarchies financières, vous servez les monopoles et non l'intérêt de tous les Français... (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

A chacun son destin, monsieur le Premier ministre : vous, vous êtes avec les banques et les monopoles ; nous, avec la France et les Français pour donner au pays un véritable régime de démocratie et de paix. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.* — *Exclamations sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

**M. le président.** La parole est à M. Sabatier. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

**M. Guy Sabatier.** Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, j'ai lu voici quelque temps, dans une revue hebdomadaire, la phrase suivante :

« Qu'on nous cite un problème où il y ait accord entre les communistes et nous. Politique internationale, Europe, Berlin, problème laïque, problème de l'Etat : non, il n'y a d'accord sur aucun problème entre les communistes et nous. »

Cette phrase n'a pas été écrite par M. Georges Pompidou ; mais elle aurait pu l'être. Elle n'a pas non plus été écrite par M. Giscard d'Estaing ; mais elle aurait pu l'être. Elle n'a pas davantage été écrite par M. Duhamel, mais j'imagine que M. Duhamel ne renierait point la pensée qu'elle exprime.

Elle a été écrite en février 1962 par un homme qui est aujourd'hui l'un des leaders de la fédération, l'un de ces hommes qui, oubliant ce qu'ils ont écrit...

**M. Claude Delorme.** Il y en a d'autres !

**M. Guy Sabatier.** ... proclament sans cesse depuis des mois qu'ils sont prêts à travailler la main dans la main avec les communistes pour diriger les affaires de la France. (*Exclamations et applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

Cette phrase a été écrite dans la revue *Démocratie* 62 par M. Guy Mollet.

**M. Jeannil Dumortier.** Et vous, que disiez-vous quand vous étiez pour l'Algérie française ?

**M. Guy Sabatier.** Je suis obligé d'en déduire que, présentement, M. Guy Mollet cherche à induire en erreur ou les communistes ou l'ensemble du peuple français. (*Protestations sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

**M. Jeannil Dumortier.** Et vos amis, avec l'Algérie française ?

**M. le président.** Monsieur Dumortier, un peu de calme !

**M. Jeannil Dumortier.** Que l'orateur ait un peu de pudeur ! Nous pourrions aussi reprendre les propos que tenaient ses amis en 1958 sur l'Algérie !

**M. Guy Sabatier.** J'en déduis également que, dans un débat comme celui-ci, les partis de l'opposition, emmêlés dans leurs contradictions (*Protestations sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*), sont apparemment mal fondés à vouloir s'ériger en censeurs de la politique gouvernementale. (*Interruptions sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

En allant au fond des choses, je voudrais démontrer de façon brève et précise que, s'ils ont le droit de critiquer, ils ont aussi le devoir d'être modestes. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

**M. Bernard Chochoy.** Et vous davantage encore !

**M. Guy Sabatier.** ... et cela pour deux raisons.

La première découle de la comparaison que l'on peut faire entre les résultats de leur politique lorsqu'ils étaient au pouvoir... (*Interruptions sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste*) et les résultats de la politique actuelle.

**M. Jeannil Dumortier.** Quels résultats ?

**M. Guy Sabatier.** Prenons l'exemple d'un secteur sensible, enjeu de nombreuses polémiques.

**M. Jeannil Dumortier.** Le logement !

**M. Guy Sabatier.** Vous allez avoir entière satisfaction, messieurs, puisque je choisis mon exemple dans le secteur de la construction.

Etant donné les besoins grandissants que chacun peut constater en matière de logement, personne ne peut nier que les efforts de construction doivent être menés dans des voies aussi parallèles que possible. Tout le monde reconnaît que ces efforts doivent être encore accrus et que peut-être des moyens nouveaux doivent être mis en œuvre.

Un député de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. C'est vrai.

**M. Guy Sabatier.** Mais il est à la fois choquant et amusant de voir les membres de l'opposition évoquer sans cesse ce problème, quand on connaît sur ce point le bilan de leur activité au temps où ils étaient au pouvoir et quand on le compare au bilan actuel. (*Interruptions sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

**M. Jeannil Dumortier.** Voulez-vous me permettre de vous interrompre, monsieur Sabatier ?

**M. Guy Sabatier.** Je vous en prie.

**M. le président.** La parole est à M. Dumortier, avec l'autorisation de l'orateur.

**M. Jeannil Dumortier.** Peut-être pourriez-vous, monsieur Sabatier, demander à l'ancien ministre de la construction du cabinet Guy Mollet, qui siège actuellement sur ces bancs, M. Bernard Chochoy, de vous donner des chiffres précis. Vous constateriez

alors que vos déclarations sont infirmées par les faits. (*Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Protestations sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

**M. Guy Sabatier.** Je vais moi-même vous donner quelques chiffres que l'ancien ministre pourra tout à loisir contester. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

Je me référerai également, monsieur Dumortier, à d'éminentes personnalités de votre parti et à des documents émanant d'elles. Soyez patient, vous aurez entière satisfaction.

En 1956, au temps où M. Guy Mollet était président du conseil, 262.000 logements ont été achevés dans l'année. En 1966, c'est-à-dire l'année dernière, 413.000 logements ont été terminés, soit près du double. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

Plusieurs députés de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Et les H. L. M. ?

**M. Jean Masse.** Ces chiffres sont inexacts.

**M. Guy Sabatier.** Pour être agréable à mon honorable interrupteur, je lui répondrai que 45.000 H. L. M. ont été construites en 1956 alors qu'il y en a eu 129.000 l'année dernière, soit près du triple. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

Quant aux H. L. M. locatives, qui sont — pour vous, sans doute, en tout cas pour moi — les plus intéressantes, il en a été construit 30.000 en 1956 et 99.000 l'année dernière, soit plus du triple.

**M. René Cassagne.** Et tout va très bien !

**M. Guy Sabatier.** La comparaison de ces chiffres permet donc de conclure que les formations politiques responsables de la situation de 1956 ne sont pas qualifiées pour critiquer la situation actuelle.

**M. Max Lejeune.** Qui a fait la reconstruction ? Vous oubliez de le dire !

**M. André Fanton.** Mais où est passé M. Chochoy ?

**M. Guy Sabatier.** D'ailleurs, un membre éminent de la S. F. I. O. a fait le point de la question en 1956, alors qu'il était rapporteur général du budget.

M. Leenhardt écrivait, en effet, à la page 18 de son rapport...

**M. André Fanton.** Mais M. Leenhardt est mal vu par la fédération.

**M. Guy Sabatier.** ... « Pour 1956, on prévoit l'achèvement de 252.000 logements. Ce chiffre indique que, par rapport aux prévisions des experts, qui fixaient entre 240.000 et 302.000 logements par an la production normale que la construction devrait tenir pendant de nombreuses années pour rattraper le déficit des années antérieures, on approche de la période de croisière ».

Autrement dit, d'après M. Leenhardt, le chiffre optimum, le chiffre de croisière espéré était de 300.000 logements. Or nous en sommes à 413.000. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

Le rapprochement de ces résultats me rappelle un vieux dicton chinois : « Balayez la neige qui est devant votre porte avant de vous plaindre du gel qui recouvre le toit de votre voisin ».

**M. Jeannil Dumortier.** Monsieur Sabatier ...

**M. le président.** Monsieur Dumortier, je vous en prie, veuillez ne pas interrompre.

**M. Guy Sabatier.** Si l'on prend un autre exemple, dans un secteur encore plus délicat et peut-être encore plus difficile, le secteur social, on constate que les orateurs de l'opposition, hier et tout à l'heure encore, se sont plu à dénoncer les grèves, le chômage et les salaires insuffisants, comme s'il s'agissait de faits nouveaux, inconnus jusqu'alors ou d'une gravité encore jamais atteinte.

Voici des chiffres. Afin d'éviter toute contestation, je me référerai à un document irréfutable émanant d'un syndicat ouvrier, à la revue *Force ouvrière* que je lis toujours avec beaucoup d'intérêt et qui ne peut en la matière être suspectée de partialité à l'égard du Gouvernement.

Dans le numéro du 26 octobre 1966, à la page 13, je lis que « le pouvoir d'achat des salariés français a augmenté de 37,8 p. 100 entre 1956 et 1966 ».

Si je déduis de ce pourcentage celui qui correspond aux années 1956 et 1957, je constate que c'est une augmentation supérieure à 35 p. 100, donc de plus d'un tiers, pour les huit années de la V<sup>e</sup> République.

Bien entendu, c'est encore insuffisant et il faudra dans l'avenir accélérer, dans la mesure du possible, le rythme de cette progression. Mais c'est tout de même une amélioration sérieuse, importante, qu'il convenait, je crois, de saluer. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

Quant au chômage, il est assurément regrettable, mais il n'est hélas pas surprenant. Le progrès économique a pour corollaire, quelquefois même pour condition, des réformes de structure dans les industries, réformes qui nécessitent des déplacements de main-d'œuvre sur le plan professionnel ou géographique.

D'où l'apparition d'un problème complexe et — il faut en convenir — malaisé à résoudre, parce que les hommes ne se déplacent pas comme des choses et que les familles opposent la force d'inertie pour des raisons souvent fort valables et dignes d'intérêt.

Ce problème n'est d'ailleurs pas particulier à la France. Les statistiques européennes — que M. Ballanger connaît fort mal dans la mesure où il a voulu y faire allusion en ce qui concerne la production industrielle — démontrent que les chômeurs français sont environ trois fois moins nombreux qu'en Allemagne et trois fois moins nombreux qu'en Angleterre.

Quant au droit de grève, je le considère comme aussi sacré que le droit de propriété ou que le droit d'exprimer sa pensée.

**M. Fernand Darchicourt.** Et la réquisition des mineurs en 1963 ?

**M. Guy Sabatier.** Mais je voudrais comparer les grèves actuelles à celles qui ont eu lieu il y a quelques années. Sous la IV<sup>e</sup> République, la moyenne annuelle du nombre des grévistes était de 2.276.000 ; sous la V<sup>e</sup> République, cette moyenne est de 1.256.000. Sous la IV<sup>e</sup> République, le nombre des journées de grève a été de 7.200.000 par an en moyenne, sous la V<sup>e</sup> République, il est de 2.423.000. L'on se met trois fois moins en grève sous la V<sup>e</sup> République que sous la IV<sup>e</sup> République. C'est sans doute que l'on est trois fois moins mécontent. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

Cela dit, qu'il soit bien entendu que si, dans la majorité, nous faisons entière confiance au Gouvernement pour son action politique, ce dernier peut aussi compter sur nous pour lui rappeler, chaque fois que cela s'imposera, l'urgence ou la nécessité de telle ou telle mesure. Il ne faudrait pas que certains, parce qu'ils appartiennent à des formations dites de gauche, s'imaginent détenir le monopole du sens de l'équité et de la générosité. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

Il ne faudrait pas, non plus, qu'ils croient que « socialisme » est le superlatif du mot « social ». Le socialisme c'est tout simplement du marxisme en miniature, donc une théorie démodée. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République. — Protestations sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Nous sommes résolus, au sein de la majorité, à promouvoir un progrès social tangible et réel. (*Rires sur certains bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Je pense que, dans les mois qui viennent, devront être envisagées l'extension du fonds national de l'emploi, l'augmentation du fonds de chômage, la revision des bas salaires et la poursuite de l'amélioration des conditions de vie de l'ouvrier au sein de l'entreprise. Ce sera — je l'espère ardemment — l'œuvre et l'honneur de cette législature.

*Un député de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.* Des vœux pieux !

**M. Guy Sabatier.** Une deuxième raison devrait, selon moi, inciter les membres de l'opposition à plus de discrétion et de réserve dans la critique : leur incapacité manifeste de constituer une majorité pouvant soutenir un gouvernement et une politique.

*Plusieurs députés de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.* Chiche !

**M. Guy Sabatier.** Je vais vous le démontrer.

Le droit de dénigrer n'est admissible que pour ceux qui ont les moyens de proposer et d'appliquer une action gouvernementale à la fois différente et positive. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

Qui donc peut soutenir que serait positive une action conçue par les formations dites de gauche ? M. Guy Mollet a fort bien écrit — je viens de le rappeler — qu'il n'était d'accord sur aucun problème avec le parti communiste.

Au sein de la fédération, monsieur Mitterrand, on ne trouve, en dehors d'une volonté électorale commune, que des éléments de contradiction. Il est, à cet égard, pittoresque de relire la déclaration politique remise à la présidence de l'Assemblée nationale, le 10 décembre 1962, au début de la précédente législature, par le groupe parlementaire socialiste.

*Un député de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.* Cinq ans, c'est de l'histoire ancienne !

**M. Guy Sabatier.** Que déclarait donc ce groupe ?

« Le parti socialiste est un parti essentiellement révolutionnaire. Il a pour but de réaliser la substitution au régime de la propriété capitaliste d'un régime où les richesses naturelles, comme les moyens de production, comme les moyens d'échange, deviendront la propriété de la collectivité. »

Ainsi, sous la signature de tous ceux qui siégeaient alors dans cette Assemblée et dont beaucoup y siègent encore aujourd'hui, il est confirmé que les parlementaires appartenant à la S. F. I. O. veulent la collectivisation de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. (*Murmures sur certains bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Et je ne leur ferai pas l'injure de penser qu'en si peu de temps ils ont changé fondamentalement d'opinion. (*Rires et applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

Mais alors, Monsieur Mitterrand, que penser de la position des députés membres de cette fédération, mais issus du parti radical ou de certains clubs et qui, assurément, n'ont jamais tenu pareil langage devant leurs électeurs ?

Qu'en penser, si ce n'est que les uns et les autres vivent actuellement la période euphorique des fiançailles ? (*Sourires.*) Mais, on le constate déjà, les difficultés apparaissent quand il s'agit de parler du contrat de mariage.

**M. Edmond Bricout.** Lacordaire !

**M. Guy Sabatier.** Sera-ce un contrat de communauté dans lequel se fondraient tous les biens apportés, c'est-à-dire les structures, les électeurs et les doctrines ? Impossible !

Sera-ce alors un contrat de communauté réduite aux acquêts ? Mais il faudrait qu'il y ait des acquêts !

**M. Georges Fillioud.** Si vous parliez du programme du Gouvernement au lieu de celui de la fédération !

**M. Guy Sabatier.** Sera-ce un contrat de séparation de biens ? Qu'importe, d'ailleurs, parce que, tôt ou tard, inéluctablement, ce sera le divorce ! (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

L'expérience, la logique, le bon sens exigent qu'aucun désaccord sur les principes essentiels ne sépare les membres d'une majorité. Les différences fondamentales de pensée sont autrement importantes que les apparentes similitudes d'action polémique.

Il ne sert à rien de s'entendre pour critiquer si l'on ne peut s'entendre pour agir. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

**M. René Bisson.** Très bien !

**M. Guy Sabatier.** N'en déplaise à certains, un des secrets de la stabilité politique actuelle réside dans la profonde communion de pensée entre les membres de la majorité sur les principes essentiels (*Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. — Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*) et un attachement commun aux mêmes valeurs.

*Un député de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.* Des mots !

**M. Guy Sabatier.** C'est parce que nous sommes d'accord sur la nécessaire pérennité des institutions de la V<sup>e</sup> République, sur une politique étrangère d'indépendance et de détente, sur un progrès économique et social indispensable, mais aussi éloigné

d'un libéralisme anarchique et désuet que d'un marxisme démodé, c'est parce que nous sommes d'accord sur tout cela que nous faisons partie de la majorité, que nous y restons et que demain, peut-être, certains qui ne sont pas avec nous, mais qui n'en sont pas loin, trouveront, je le souhaite, le moyen et l'occasion de nous retrouver. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

En résumé, tout bien pesé, je me demande si la ligne de démarcation entre la majorité et l'opposition actuelle ne pourrait pas se définir ainsi : dans la majorité, tous ceux qui sont d'accord sur le fond des choses mais divergent parfois sur les formes ; dans l'opposition, tous ceux qui s'entendent sur les formes, mais, sont en perpétuel désaccord sur le fond. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

**M. le président.** La parole est à M. Cassagne. (*Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

**M. René Cassagne.** Il y a à peine deux mois, nous étions en pleine campagne électorale. La radio et la télévision déversaient chaque jour et dans chaque foyer leur ration de nouvelles gouvernementales. Les candidats de la V<sup>e</sup> République bénéficiaient d'une organisation publicitaire remarquable et quelques-uns d'entre eux étaient lancés dans la vie publique avec les procédés qui, sur le marché, avaient fait le succès de certains produits de beauté ou d'une marque de savonnette.

*Un député de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République. C'est très original...*

**M. René Cassagne.** Des photographies étaient publiées, qui montraient tel ministre buvant ou faisant semblant de boire « un petit coup de rouge » ou tel autre — et non des moindres — attablé dans la grande salle d'un café campagnard. On apportait ainsi la preuve aux foules ébahies que, pour regagner leur confiance, qui semblait vouloir s'éloigner, on n'hésitait pas à recourir aux petits et aux grands moyens.

Mais tout cela, me direz-vous, appartient au folklore électoral comme, sans doute, l'avertissement donné aux électeurs.

Si les bons candidats — c'est-à-dire ceux de la V<sup>e</sup> République — sont élus, leur a-t-on dit, les caisses de l'Etat seront généreusement ouvertes ; on pourra y puiser pour construire des lycées, des collèges, des centres d'enseignement technique, des autoroutes, des hôpitaux, des stades, des logements. Grâce à leurs efforts, l'industrialisation sera chose faite. La richesse et le bonheur finiront par régner et devenir universels.

Au contraire, si les autres candidats — ceux de l'opposition — sont élus, alors on fermera les usines et les arsenaux, et la malédiction s'abattra sur la région. On ne menaçait les individus d'aucune calamité personnelle, mais c'était tout juste. D'un côté, les anges du seigneur, de l'autre, les mauvais démons.

A la vérité, l'intendance ne suivait plus. Elle précédait, manœuvrait, voulait gagner, elle aussi, sa bataille.

Nous avons connu cela et bien d'autres choses encore, car l'imagination débridée est capable de constructions extraordinaires et chacun s'exerçait à mieux faire.

Il y avait cependant une conviction commune qu'on se plaisait à faire entendre d'un air satisfait, mais qui ne pouvait tromper personne : le régime était stable, il était efficace et sa politique, poursuivie pendant huit ans de gouvernement pratiquement sans contrôle, se traduisait par une réussite éclatante. Il fallait donc que cela dure.

Oh ! — je le sais bien — il y avait les « oui, mon général » qui claquaient comme un coup de clairon à l'aube, les « mais oui » prononcés d'un ton quelquel peu excédé par ceux qui voulaient apparaître un peu plus à gauche, les « oui, mais » de ceux qui, plus calculateurs, attendent une occasion pour vous apporter, monsieur le Premier ministre, le témoignage de la fidélité que vous attendez. Mais, reconnaissez-le, c'était d'un cœur vaillant, mais calculateur que les uns comme les autres s'abritaient sous le képi du général. N'allaient-ils pas jusqu'à utiliser sa photographie dans des conditions parfois assez singulières, et même affligeantes pour notre amour-propre national ?

Mais tout allait bien. On le disait, on le répétait et on voulait le croire. Hélas ! la fête est maintenant terminée et les lampions sont éteints. Ceux-là mêmes qui se vantaient des résultats brillants d'une politique qu'ils voulaient reconduire, et qui eurent la chance de résister à la bourrasque, se trouvent maintenant confrontés avec des problèmes qu'ils avaient niés et qui, disaient-ils, ne pouvaient naître que dans l'imagination d'adversaires peu dignes de considération et sur qui on pouvait dauber et ricaner avec plus ou moins d'esprit, grâce à l'exclusivité qu'on s'était assurée sur les antennes de la radio et de la télévision.

Aujourd'hui, le langage a changé, sauf sans doute pour l'orateur qui m'a précédé à cette tribune. M. Sabatier a évoqué la IV<sup>e</sup> République en un langage qui, selon moi, est surtout celui de la III<sup>e</sup> République, époque à laquelle M. Sabatier a dû commencer à militer. J'ai reconnu, en effet, dans son intervention les expressions, les formules et même les arguments que le colonel de La Rocque, chef des Croix de feu, avait communiqués à ceux qui, à ses débuts, furent ses meilleurs propagandistes. (*Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Mais vous auriez pu, monsieur Sabatier, trouver des changements encore plus étonnants. En comparant l'action de la V<sup>e</sup> République à celle de la III<sup>e</sup>, vous auriez pu souligner des progrès encore plus importants. De même, sur le plan industriel, pourquoi n'avez-vous pas opposé la qualité des voitures de 1920 à celle des voitures d'aujourd'hui ? Et, après tout, pourquoi ne pas remonter jusqu'à Vercingétorix ? Les changements eussent été immenses. (*Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

**M. Guy Sabatier.** Ce n'est pas sérieux !

**M. René Cassagne.** Mais, pour tous les autres, ces affirmations audacieuses n'ont plus cours, qui — permettez-moi d'employer une expression familière, monsieur le Premier ministre — « tutoyaient » la vérité.

Nous avons une majorité qui parle de difficultés à voix basse, comme on parle au chevet d'un très grand malade. Nous avons aussi une presse qui s'inquiète. Je tiens à votre disposition de nombreux articles de journaux qui parlent d'un « malaise social » qui persiste », de « la situation qui s'aggrave », de « grèves », de « lock-out », du « déficit de la sécurité sociale ». Ils nous annoncent encore que « la balance des comptes est en déficit », qu'il y a « moins de dépôts dans les caisses d'épargne », que l'on constate « une crise dans le logement ». Quant à vous, monsieur le Premier ministre, vous faites des mises en garde.

Vous voyez, avec une certaine appréhension, approcher l'échéance du Marché commun. Ce sera chose faite dans quinze mois, disiez-vous, dans 438 jours, précisait M. Duhamel. Disons, maintenant, dans 437 jours, car le compte à rebours est maintenant commencé.

Si, dans la majorité, ceux qui se croient élus pour longtemps affichent une certaine superbe, au moins de façade, en revanche ceux qui ne savent pas encore de quoi demain sera fait sont parmi les plus ardents à dénoncer les injustices et les situations intolérables.

N'est-il pas symbolique qu'un des premiers orateurs de cette législature ait été M. François Gerbaud, monté à la tribune pour défendre les ouvriers de Châteauroux, ce qu'avait fait — et vous pouvez en porter témoignage — avant lui, et de nombreuses fois, M. Deschizeaux ? Pourtant, journaliste officiel, « chantre du Gouvernement, de ses pompes et de ses œuvres », directeur du « journal parlé », M. François Gerbaud n'avait jamais senti jusqu'à ce jour combien il était nécessaire, pour juger une affaire, de l'examiner sous tous ses aspects et d'en tirer les conséquences inéluctables.

Et comme, dans quelque temps, de nouvelles élections peuvent avoir lieu à Châteauroux, ce fut subitement, pour lui, la révélation. (*Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Aussi ne nous étonnons pas s'il est fréquemment parlé d'« année sociale », de « mesures sociales », de « politique résolument plus sociale », d'« intentions sociales » — que sais-je, encore ! — ce qui laisserait supposer que la politique, qui a été pratiquée par votre majorité et que vous avez défendue vous-même devant le peuple de France, n'était vraiment pas assez sociale.

Je sais, monsieur le Premier ministre, que vous vous élevez contre l'expression « année sociale ». Et, à plusieurs reprises, M. le ministre des affaires sociales s'est fait l'écho de votre protestation.

Mais ce n'est pas nous qui avons inventé cette formule, mais la majorité et nous l'avons entendue pour la première fois en 1960.

Ce n'est pas moi, me direz-vous. A quoi on pourrait répondre : « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère ! »

Cette politique sociale étant repoussée d'année en année, il vous faut bien trouver une formule moins précise pour expliquer les retards, les difficultés et pour obliger le bon peuple de France à courir derrière cette année sociale, comme l'âne de mon premier livre de lecture courait derrière la carotte qu'il n'attrapait pas mais qui lui faisait tirer une vicille carriole très lourdement chargée.

D'ailleurs, qui pourrait douter du désir du Gouvernement de faire du « social », puisque à la question de savoir s'il envisageait d'accorder la pension de reversion aux veuves des retraités du régime général de la sécurité sociale, M. Debré, ministre des finances, répondit : « Il n'est pas dans les intentions du Gouvernement de modifier sa politique sur ce point... ». Il avança comme argument supplémentaire, l'information suivante, que je trouve sensationnelle : « la commission Laroque a refusé d'accepter cette suggestion », comme si votre Gouvernement, monsieur le Premier ministre, n'avait pas fait fi de toutes les recommandations de cette commission d'études. Pourtant, appliquées intégralement, elles auraient résolu bon nombre des problèmes qui se posent avec une acuité sans cesse accrue, et qui vous gênent déjà sérieusement.

Car nous sommes arrivés à la croisée des chemins. Il faudrait définir une orientation et préciser la voie que nous devons emprunter.

Pour nous, notre choix est fait.

Nous voulons, sur le plan social, garantir un certain nombre de droits qui s'inscrivent peut-être « dans la marche de l'histoire », et qui, malheureusement, ne font pas l'objet d'un respect suffisant.

Nous voulons que soient reconnus à l'homme le droit au travail, le droit à la santé, le droit au logement, le droit à la promotion sociale aussi bien dans le métier que dans la gestion. Ce programme implique des réformes de structures et le respect de considérations humaines sur lesquelles nous voulons attirer votre attention.

Le premier grand problème, qui appelle une solution urgente et précise, est celui que pose la sécurité sociale. Depuis 1959, chaque année, lors de la discussion du budget, au nom de mes amis, je demande au Gouvernement de s'atteler résolument à la réforme de cette magnifique institution.

Force m'est de constater que je n'ai jamais été entendu, d'autres non plus. Mais, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, le Gouvernement a fait preuve d'indécision en changeant plusieurs fois de politique.

Souvenez-vous de la franchise appliquée en 1959 aux prestations servies par la sécurité sociale, de la suppression du fonds de solidarité pour les ressortissants du régime général, de la participation de plus en plus importante de la sécurité sociale à l'équipement hospitalier, de l'article 9 de la loi de finances de 1962, qui, d'un seul coup, a prélevé sur les fonds de la sécurité sociale près de 100 milliards d'anciens francs.

En créant ainsi un déficit ; en grevant les dépenses d'une somme de 3 milliards de francs lourds, et en étant incapable de préparer et d'appliquer une véritable politique de sécurité sociale susceptible de rendre tous les services rendus possibles par les progrès magnifiques et merveilleux de la science médicale, une lourde faute de gestion a été commise.

Aujourd'hui, rien ne va plus et l'on doit guérir un mal que nous avions vu venir. Comme pour la « marée noire » qu'on devait si bien arrêter, pour laquelle, disait-on, tout était prévu, vous êtes obligé, monsieur le Premier ministre, de prendre précipitamment des mesures dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles seront loin d'être populaires.

On nous annonce qu'une étude est en cours. C'est bien, mais pourquoi n'a-t-on jamais voulu retenir la suggestion que nous avons présentée et renouvelée chaque fois que nous en avons eu l'occasion pendant plus de huit ans et qui tendait à associer à ces études tous les représentants du peuple, aussi bien ceux de la majorité que ceux de la minorité ?

Quelle malédiction frappe donc le Parlement pour qu'il ne soit jamais appelé à participer directement à des travaux de cette importance ?

Certes les techniciens sont indispensables et personne ne songe à les éliminer ; mais tous leurs calculs savants ne leur font-ils pas négliger trop souvent les problèmes humains au sujet desquels les élus pourraient leur apporter le fruit de leur expérience dans une collaboration qui nous apparaît indispensable ?

Aussi ai-je le droit de vous demander, monsieur le Premier ministre, ce que vous allez faire pour la sécurité sociale. Proposerez-vous des améliorations ou, au contraire, devrez-vous déplorer une régression ?

Hélas ! des doutes m'assaillent sur la valeur de vos intentions.

Une grande politique sociale ne se comprend pas sans une étude attentive de la situation des travailleurs à des âges différents. Et cependant c'est parce qu'on est resté trop longtemps insouciant et comme étranger à la situation matérielle de ceux dont le travail est l'unique richesse que nous connaissons actuellement l'explosion du mécontentement et les grèves.

Qu'a-t-on fait, que propose-t-on encore pour garantir ce qui est essentiel, le droit au travail, c'est-à-dire pour assurer le plein emploi.

Vous faites observer, monsieur le Premier ministre, que vous avez créé un secrétariat d'Etat à l'emploi. M. Chirac sera sans doute le seul à se féliciter d'être le premier bénéficiaire de cette création d'emploi. Mais je vous mets en garde contre le fait que la situation de l'emploi dépend d'un très grand nombre de conditions économiques et sociales, de l'aménagement du territoire, d'un certain nombre de mesures prises sur le plan international et européen en particulier, et, de ce fait, les questions qui s'y rattachent intéressent déjà plusieurs ministères et des plus importants. Quel sera donc, dans cet ensemble, le rôle d'un secrétaire d'Etat à l'emploi et comment pourra-t-il agir s'il est sous le contrôle effectif et permanent de plusieurs de ses collègues ?

Il faut, monsieur le Premier ministre, une politique cohérente, qui vise une solution d'ensemble de ces problèmes.

Je vous vois sourire. S'agissant de questions qui intéressent un grand nombre d'ouvriers en France, je voudrais que vous considériez cette partie au moins de mon exposé comme extrêmement sérieuse.

**M. le Premier ministre.** Le sujet, lui, est sérieux.

**M. René Cassagne.** Il faut une politique cohérente qui vise à la formation du travailleur par un enseignement professionnel, un recyclage permanent, un souci de promotion.

Nous sommes loin du compte actuellement. La formation technique et intellectuelle n'est pas suffisante. Il faut encore assurer du travail en permanence. Or, les fusions, les reconversions, les concentrations actuelles voulues et encouragées par le Gouvernement, les transformations techniques parfois utiles sur le plan de l'économie et de la concurrence internationale dans laquelle nous voulons nous placer, sont effectuées trop souvent avec le plus parfait mépris des intérêts du personnel qui ne sont garantis par aucune organisation convenable. Les fonds de chômage ne sont pas organisés comme il avait été prévu en 1959. Où sont les fonds départementaux de chômage annoncés ? Malheur à l'ouvrier qui habite une commune non dotée d'un fonds de chômage. Tout se passe d'ailleurs comme si les ASSÉDIC étaient jugées largement suffisantes.

La mise en jeu du fonds national de l'emploi est soumise à de telles conditions que pratiquement, ce fonds ne fonctionne pas et qu'il est loin de rendre les services que nous attendons de lui. Vous vous en préoccupez nous dit-on ; mais nous réclamons ces réformes depuis plusieurs années et, je le répète, vous agissez pressé par les événements.

Aussi, ne vous étonnez pas si dans de très grands secteurs le mécontentement est général, et si, tout naturellement, le Gouvernement en est rendu responsable. C'est le cas dans les mines de charbon, de fer, dans les constructions navales, l'aviation, le textile.

Qu'on nous entende bien ; nous n'accusons pas nos dirigeants de la véritable révolution économique et industrielle que connaît actuellement le monde entier. Nous disons qu'ils y font face d'une manière insuffisante et avec beaucoup trop de retard. Et ce n'est pas le V<sup>e</sup> Plan, qui affirme tout crûment qu'un volant de chômage est nécessaire, celui-ci pouvant être fixé à 600.000 chômeurs, qui nous fera changer d'avis.

D'ailleurs, les services de la main-d'œuvre ne sont pas organisés pour le plein emploi. Sont-ils tous dotés du personnel nécessaire en nombre et en qualité ? Ce personnel est-il suffisamment payé ? Les protestations qui nous parviennent à ce sujet de la France entière démontrent, hélas ! qu'il n'en est rien. La réforme esquissée n'est qu'un timide premier pas.

La formation des travailleurs et le plein emploi sont nécessaires mais ce n'est pas suffisant.

Il faut encore résoudre le problème des rémunérations. Or la faiblesse des rémunérations saute aux yeux de l'observateur le moins averti, pour peu qu'il ne s'attarde pas aux seules professions qui, dans certains marchés de main-d'œuvre, ont bénéficié du jeu favorable de la loi de l'offre et de la demande.

Mais le Gouvernement a-t-il été attentif aux observations suivantes ?

Premièrement, la rémunération horaire oblige le salarié à travailler au-delà de la durée légale des quarante-huit heures.

Aussi a-t-il travaillé pendant des années quelque quarante-huit heures par semaine, parfois beaucoup plus. Il est devenu très sensible à toute situation économique qui provoque une

diminution de son temps de travail, diminution qui se traduit automatiquement pour lui par une perte de rémunération, et il voit avec colère ses heures payées hebdomadairement passer à quarante-quatre heures, quarante heures, quelquefois moins.

Deuxièmement, la politique de crédit et de paiement à tempérament a contribué incontestablement à créer une prospérité dont le Gouvernement n'a pas manqué de tirer profit. Mais — et c'est là que nous trouvons la première conséquence désastreuse d'une telle politique — si de très nombreux travailleurs ont accepté de faire des sacrifices pour obtenir en location, aménager, parfois même acquérir un logement et pour se donner, en outre, des conditions de vie meilleures, ils ne peuvent faire face à leurs obligations qu'en s'astreignant à de longues journées de travail et toute diminution du temps de travail les place dans une situation alarmante, en les incitant à formuler des revendications.

La nouvelle situation ainsi créée rassemble tous les éléments d'un malaise profond à base de misère.

Et que dire de votre politique en matière de construction, qui n'accorde pas aux logements sociaux leur grande part et qui, par la hausse continue des loyers, donne naissance à des réclamations, parfaitement justifiées aux yeux de tous ceux qui connaissent bien ces problèmes ?

Troisièmement, les structures de très nombreuses rémunérations rendent catastrophique toute récession ; car, s'il existe un salaire garanti par la convention collective ou le contrat, presque partout des éléments non garantis viennent s'y ajouter, qui récompensent le rendement, la production, l'ancienneté dans l'entreprise, etc.

Or, ces éléments sont très fragiles ; ils diminuent ou disparaissent même aux moindres fluctuations de la marche ou du changement de l'entreprise.

Cette question souvent posée au Gouvernement par les organisations syndicales est jusqu'à ce jour restée, malgré son importance, sans réponse et sans solution.

Quatrièmement, à ces observations touchant à la rémunération, je veux ajouter le sentiment de frustration et d'injustice que font naître chez les travailleurs les zones de salaires que le Gouvernement s'entête à maintenir, alors qu'elles ne représentent plus rien, la fixation d'un S. M. I. G. qui à l'origine avait suscité de nombreux espoirs, mais qui est aujourd'hui discuté par les organisations syndicales, enfin le décalage parfois fort important qui existe entre les rémunérations des heures de travail de la région parisienne et celles de la province. N'est-elle pas révélatrice d'un état d'esprit quasi général cette revendication d'alignement de salaires qui surgit à la fois de Saint-Nazaire, de Lyon et de Bordeaux ?

Le Gouvernement est-il seulement en mesure de jouer son rôle d'arbitre ? Le conflit de Saint-Nazaire est typique à ce sujet.

La classe ouvrière a évalué à 16 p. 100 son retard sur le marché des salaires dans la région parisienne. Le patronat, lui, évalue cet écart à 2 p. 100 seulement. Mais, monsieur le Premier ministre, qu'elle est votre position dans ce conflit, à quels chiffres êtes-vous arrivé ? Quelles sont vos références et quels sont les moyens dont vous disposez pour connaître l'exacte vérité ?

Chacun peut faire ces constatations qui expliquent d'ailleurs et dans une très large mesure justifient les revendications qui s'élèvent chaque jour plus fortes et plus pressantes pour la garantie du revenu minimum calculé sur la base du mois, proposent les uns, de l'année, proposent les autres, mais dont le but essentiel est d'enlever aux fluctuations du pouvoir d'achat leur caractère d'injustice notoire, car le travailleur est solidaire de son entreprise chaque fois qu'il y a une récession mais il en est dissocié presque totalement chaque fois qu'il y a un bénéfice.

A l'origine de tous les conflits sociaux qui existent en France vous trouverez, monsieur le Premier ministre, les raisons que je viens d'exposer et qui tiennent au plein emploi et à la rémunération — auxquelles il faudrait ajouter sans doute celles des conditions de travail.

Ainsi s'est créé un climat social désastreux et qui s'alourdit chaque jour davantage comme toute la presse le constate.

Depuis longtemps les questions que je viens d'exposer ont été posées aux employeurs. Il n'y ont pas répondu.

Ce mépris de la discussion, sauf pour les problèmes mineurs a été, disent les ouvriers, soutenu par le Gouvernement qui voyait dans le relatif blocage de toutes les revendications un élément de sa politique dite de stabilité.

Dans le même temps, l'adaptation des structures économiques aux exigences modernes a poussé les technocrates du Gouvernement à parler sans ménagement. On a dit que la main-d'œuvre devait être fluide, mobile sur le plan technique et mobile sur

le plan géographique et on a trop oublié — dans le désir, légitime en soi, de réussir — qu'il s'agissait simplement de la vie, c'est-à-dire d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards à charge, de foyers organisés, de relations sociales établies.

Là encore n'a-t-on pas agi avec « un beau mépris des hommes » ?

A tout cela sont venus s'ajouter les drames de la conversion industrielle. Nulle part le Gouvernement n'a donné l'impression qu'il devançait les faits, si parfois il les provoquait, et son action s'est bornée à prendre des mesures de conservation et de sauvegarde ou de remplacement avec retard. Partout capable de démolir, il n'a pas été toujours capable de construire.

Souvenez-vous des drames de la construction navale de la Méditerranée, de la fermeture des mines de Decazeville, de la disparition des forges de Boucau ou d'Hennebont ! Et songez au drame actuel de nos mines de Lorraine et de nos mines de charbon.

Comment voulez-vous, après ces événements, que les organisations syndicales ont dénoncés, que chaque ouvrier, chaque travailleur ne se sente pas directement menacé et n'ait pas l'appréhension du retour de semblables événements dont il aurait à subir les conséquences ?

Ne valait-il pas mieux prévenir que guérir imparfaitement ? Tout cela a créé un climat social dont la presse unanime reconnaît qu'il s'aggrave régulièrement.

On a dit que c'était l'agitation de la campagne électorale qui avait créé l'agitation sociale. C'est faux et je crois l'avoir démontré. Si les hommes de l'opposition ont souligné les fautes du Gouvernement, les critiques sont venues de tous les côtés. L'opposition a sans doute donné des explications à des phénomènes sociaux plus sentis que compris. Mais elle n'a pas créé ces phénomènes et, partant, elle ne se sent pas responsable de la situation.

Les responsables, monsieur le Premier ministre, sont de votre côté. Si j'en crois des échos indiscrets, un membre influent de la majorité ne vous l'aurait-il pas lui-même déclaré avec quelque véhémence ? Et cependant, allez-vous continuer ?

Pouvez-vous nous dire ce que vous comptez faire. Êtes-vous bien décidé à entreprendre cette grande politique d'ensemble que nous vous proposons et qui nous semble la seule possible, car croyez-vous — n'en déplaie à M. Capitant — ce n'est pas l'amendement Vallon sur lequel il ne semble pas d'ailleurs que vous soyez tous d'accord dans la majorité, qui puisse apporter les remèdes indispensables à une situation très difficile.

J'ai brièvement analysé la situation des salariés pour tenter de décaler les éléments essentiels d'une politique sociale. Mais il existe, hélas ! de très nombreux secteurs où la situation dramatique prouve que l'immense majorité du peuple de France est touchée.

Sans entrer dans les détails, est-il permis de signaler que le grand problème de solidarité nationale qui est d'assurer une vie décente aux personnes âgées et à tous les déshérités, n'est pas encore résolu ?

J'entends bien parler des travaux de la commission Laroque. J'ai même étudié avec beaucoup d'attention les résultats des confrontations et les suggestions qui ont été faites. J'en ai retiré la conviction profonde que si le Gouvernement a mis en place cette commission Laroque, il n'a jamais entendu utiliser les propositions qu'elle présentait. Puissent les rapports de M. Ortoli, dont vous êtes venu présenter les conclusions à cette tribune hier, n'être pas remis sur la plus haute étagère de votre bibliothèque avec les tables de logarithmes et les vieux atlas défraîchis !

Mais les salariés sont-ils seuls touchés ? Non ! Tout le monde est touché !

Je ne veux pas me faire mauvais prophète ; mais je vous dis que vous êtes, monsieur le Premier ministre, à la veille d'une revendication générale de toute la fonction publique et de tous les services publics. Déjà, dans les entreprises nationalisées, on sent un frémissement qui prélude aux grandes confrontations et ce ne sont pas les menaces plus ou moins voilées qui sont proférées à l'égard de ces entreprises et les déclarations sur la nécessité d'y entreprendre des réformes profondes qui seront de nature à calmer les esprits.

Les cadres n'ont jamais autant compris la précarité de leurs situations. Quelque temps avant les élections, nous avons échangé avec M. le ministre des affaires sociales certaines idées sur la protection indispensable des cadres, tout en exigeant d'eux un recyclage permanent, notamment par l'utilisation constante de nos universités en vue d'une promotion qui ne doit pas s'arrêter au jour de l'examen, mais qui doit permettre à l'homme de s'adapter à des situations en complète évolution.

Hélas ! à cet égard de redoutables questions se posent encore.

Les artisans et les petits commerçants vivent dans un état d'insécurité qui fait mieux comprendre leur expectative ou leurs protestations.

La loi sur l'assurance maladie et l'assurance maternité, dont l'entrée en vigueur avait été promise pour le 1<sup>er</sup> janvier et qui avait été renvoyée au 1<sup>er</sup> avril, n'est pas encore appliquée. C'était, disiez-vous, une expérience pilote. Curieux pilote que celui dont le bateau reste constamment à quai dans le port !

La loi sur la taxe sur la valeur ajoutée qu'il nous faudra sans doute revoir, a contribué largement par ses imprécisions à la création du malaise social. La menace de la taxation des stocks a provoqué la liquidation d'une partie, sinon de la totalité de ceux-ci, sans commandes correspondantes, ce qui a freiné la marche de nombre d'entreprises.

Tel est le résultat d'une loi votée à toute allure, sans examen approfondi.

Quant aux agriculteurs, ils ont montré par leurs votes et leurs décisions un mécontentement qui a surpris les cercles gouvernementaux et qui a contribué à un tel adoucissement de la majorité que celle-ci, perdant sa hauteur passée et la foi dans sa politique d'intimidation, est obligée de se livrer aux jeux de la séduction pour pouvoir survivre.

Cet étonnement des cercles gouvernementaux nous étonne à notre tour. Certes, M. Edgar Faure connaît toutes les subtilités du beau langage. Il peut pratiquer une politique personnelle faite de rondeur et de gentillesse pour tout le monde, de promesses qu'il peut renouveler à volonté. Nos agriculteurs qui, comme le bonhomme Chrysale « vivent de bonne soupe et non de beau langage » ne s'y laissent plus prendre.

Le temps des illusions est maintenant passé. (*Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Comment voulez-vous, par exemple, que nos viticulteurs qui connaissent le blocage, l'endettement, les importations et des prix de vente qui, en 1967, ne sont pas supérieurs à ceux qu'ils connaissaient en 1958 ne soient pas révoltés contre une politique qui va à l'encontre de leurs intérêts vitaux ?

Prenez garde, monsieur le Premier ministre, tous les parlementaires représentant les régions viticoles vous le diront — certains de vos candidats malheureux pourraient en témoigner aussi — nous sommes arrivés à un moment où les incidents peuvent devenir de plus en plus dramatiques si des mesures urgentes et importantes ne sont pas prises à très brève échéance.

Oui, mesdames, messieurs, de quelque côté que l'on regarde, on ne rencontre que des motifs de protestation.

Comment s'étonnerait-on alors d'un malaise qui tend à se généraliser et à devenir sans cesse plus âpre et plus revendicatif ?

Les grèves, de plus en plus nombreuses et difficiles à résoudre, les lock-out, acte délibéré de guerre contre les ouvriers, se multiplient. A ce propos, notons que le Gouvernement, qui a cru bon de réglementer la grève, droit cependant reconnu par la Constitution, n'a rien fait pour réglementer le lock-out qui n'est autorisé par aucun texte.

Je ne prétends pas, monsieur le Premier ministre, avoir donné toutes les raisons qui expliquent le malaise social dans lequel nous vivons. J'ai voulu présenter les principales et, ce faisant, j'ai bien été obligé de signaler l'incohérence de votre politique, son insuffisance et son retard quasi permanent.

M. le Président de la République vous a donné un ordre bref, qui ne saurait surprendre dans la bouche d'un militaire. « En avant » a-t-il dit.

Vous avez demandé hier à votre majorité de bien vouloir prendre ce mot d'ordre à son compte. Bravo, mais pour aller où ? (*Rires sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Allez-vous faire comme ces soldats de comédie du Châtelet qui, levant alternativement le genou droit, puis le genou gauche, chantent à tue-tête « Marchons ! Marchons ! » mais restent toujours sur place ?

« En avant » ? Nous serions bien content de savoir dans quelle direction vous voulez vraiment aller, car après huit ans de gouvernement, nous ne pouvons plus vous faire confiance, monsieur le Premier ministre.

**M. Julien Schwartz.** Vous ne lui avez jamais fait confiance.

**M. René Cassagne.** Vous avez eu le pouvoir presque sans contrôle et vous en avez usé. Malheureusement, après huit ans nous nous trouvons dans une situation incontestablement plus mauvaise que lors de votre prise de pouvoir. (*Rires et exclamations sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

En 1962, les élections venant d'avoir lieu, vous êtes, de votre banc du Premier ministre, monté à cette tribune, d'où vous m'avez pris gentiment à partie. (*Murmures sur quelques bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

Excusez-les, ce sont de nouveaux élus, qui ne peuvent pas se souvenir de ce léger incident ! (*Applaudissements et rires sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Vous m'avez dit, reprenant une formule que j'avais moi-même employée, que vous reveniez avec des troupes fraîches, beaucoup plus nombreuses. Puis, faisant appel à Victor Hugo, vous vous êtes moqué avec beaucoup d'esprit de ceux qui ne reviendraient pas, en déclarant :

« O combien de marins, combien de capitaines,  
« Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines,  
« Dans un morne horizon, se sont évanouis... »

Vous étiez alors au faite de votre puissance, auréolé par une victoire électorale, entouré par une majorité nombreuse et fidèle.

Aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, ce n'est plus la même chose. Devant la disparition de certains de vos fidèles, je pourrais moi aussi reprendre *Oceano Nox*. Je ne le ferai pas, ne voulant pas mettre en cause des hommes qui sont incapables de me répondre. C'est à vous que je veux directement m'adresser.

Vous n'avez jamais tenu compte de nos observations, de nos remarques, de nos suggestions, pas plus que de notre opposition que nous avons toujours voulue constructive. (*Rires et exclamations sur quelques bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

Vous lirez mon discours au *Journal officiel*, messieurs, et vous verrez qu'il contient un certain nombre de solutions aux problèmes qui nous préoccupent.

Vous avez répondu, monsieur le Premier ministre, en vous moquant, en affichant une sorte d'autosatisfaction complète, extraordinaire, et en nous accusant souvent de je ne sais quel complot, de je ne sais quelle impuissance. Ce faisant, vous avez gaspillé l'énorme capital de confiance que vous aviez dans le pays. Vous vous présentez aujourd'hui les mains vides pour affronter des problèmes extrêmement importants.

J'aime moi aussi la poésie. Mais je n'irai pas chercher dans la *Légende des siècles* ma conclusion à un exposé déjà trop long. Je n'emprunterai pas aux héros glorieux ou obscurs de Victor Hugo une phrase pour vous répondre. Plus simplement au moment où votre Gouvernement doit faire face à des grèves, où dans le pays le malaise social grandit constamment, j'emprunterai ma conclusion au bonhomme La Fontaine et à sa cigale qui, « ayant chanté tout l'été, se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue ».

Ne vous étonnez pas, monsieur le Premier ministre, si je souhaite une autre majorité, un autre Gouvernement, une autre politique. (*Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. Houël. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

**M. Marcel Houël.** Monsieur le Premier ministre, je limiterai mon intervention aux problèmes de l'emploi.

Oserai-je vous rappeler l'une des déclarations lénifiantes du Président de la République, qui prophétisait que, dans vingt ans, le pouvoir d'achat serait doublé et que les enfants alors au berceau connaîtraient un niveau de vie prospère ?

Les enfants venus au monde depuis et dont certains ont déjà atteint l'âge de raison voient leurs pères soit victimes du lock-out, soit en grève pour obtenir, non pas le superflu, mais les moyens de vivre en travaillant.

Aujourd'hui, les travailleurs de notre pays sont réduits à se battre contre leurs patrons, tandis que les forces de police sont mises obligamment au service de ceux qui les exploitent, en vertu du droit sacré de la propriété et, sans doute, du droit divin du patronat français, comme cela a été le cas hier pour les travailleurs de l'entreprise Thomson-Houston à Lesquin et comme c'est, hélas ! le cas dans la plupart des conflits.

Pourquoi se battent, luttent et souffrent les travailleurs de notre pays ? Certes pas pour obéir à un chef d'orchestre clandestin, mais bien parce que votre politique les a acculés à de telles actions.

Votre politique, au cours de ces dernières années, n'a jamais tenu compte des légitimes revendications des travailleurs. Votre seul souci a été — on l'a déjà dit à cette tribune mais je veux le répéter — d'accroître les privilèges du grand capital. Vous ne vous êtes aucunement soucié des familles, des travailleurs, des vieux, des retraités ni des anciens combattants.

Vos promesses et celles du Président de la République se sont envolées en fumée. Il n'en reste que des désillusions, chez bon nombre de citoyens, et une volonté accrue, chez les autres, de vous faire entendre raison.

Pour y parvenir, un seul moyen demeure à la disposition de ceux qui vivent de leur travail et ne touchent que de bas salaires : les débrayages et la grève. Or s'y ajoute, contre la volonté des travailleurs, évidemment, le lock-out arbitraire, injuste et illégal.

Votre plan prévoyait, à terme, 600.000 chômeurs. Vous pouvez être satisfait, monsieur le Premier ministre, car je crois bien que, parmi les objectifs du V<sup>e</sup> Plan, celui-ci est le seul en avance sur les prévisions puisque, selon les services officiels, on compte actuellement 369.270 chômeurs.

Quant à la sécurité de l'emploi — le droit au travail, inscrit dans la Constitution — les salariés en sont réduits à la grève illimitée pour l'obtenir. Ce n'est point là propos de propagande. Il suffit, pour s'en persuader, d'examiner ce qui s'est passé et ce qui se passe actuellement dans notre pays.

Député de l'opposition dans le département du Rhône, je veux témoigner à cette tribune de ce qui s'y passe. Ce sont d'abord les milliers de travailleurs de la Rhodiaceta-Vaise qui, pendant plusieurs semaines, se sont battus en observant une grève unanime qui a rassemblé les ouvriers, les mensuels, les techniciens et les cadres contre l'arbitraire de la famille Gillet et des actionnaires de ce trust.

A nouveau, le 13 avril, 2.000 travailleurs de cette entreprise se sont mis à nouveau en grève parce que la direction du trust refusait de discuter de leur situation.

C'est ensuite le personnel de Rhodiaceta - Belle-Etoile qui, après trente-quatre jours de grève dans l'unité, obtient enfin partiellement satisfaction pour des revendications où figurait en premier lieu, comme à Vaise et à Besançon, la garantie de l'emploi.

Ce sont les travailleurs de ma commune, de chez Berliet, qui, après une semaine de lock-out arbitraire, ont continué, dès la reprise du travail, dans l'unité, la lutte pour que leurs revendications légitimes soient satisfaites. Là encore, l'objectif principal était, outre de meilleurs salaires, la garantie de l'emploi.

Ce sont, dans la région lyonnaise, les travailleurs des industries chimiques et de la métallurgie qui, en multipliant grèves et débrayages, luttent pour de meilleures conditions de vie, une retraite décente, la garantie de l'emploi et de nouvelles conventions collectives.

Ce sont les populations du nord du département qui manifestent devant la préfecture du Rhône et crient leur inquiétude et leur désarroi, parce qu'elles assistent à l'asphyxie et à la paralysie de l'économie de leur secteur, cependant que, en haut lieu, on présente le phénomène économique de la région Rhône-Alpes comme un miracle de l'expansion économique.

Ce sont les travailleurs des usines Bull de Lyon et de Vénissieux, menacés de chômage par la fermeture envisagée des ateliers.

Ce sont ceux des établissements Zénith qui voient avec inquiétude la mise en place d'un dispositif qui, sous prétexte de transfert, aura pour résultat la mise en chômage de dizaines d'ouvriers qualifiés dont ont pourtant besoin l'économie nationale, et singulièrement, pour ses usines, la défense nationale.

C'est, à Villefranche-sur-Saône, cent cinq salariés de Bonnet-Calad qui attendent toujours qu'on leur paie leurs salaires du mois de mars et craignent, eux aussi, la fermeture de leur entreprise.

Cette situation n'est pas particulière au département du Rhône.

Si, par exemple, Fontaine-de-Vaucluse accueille de nombreux touristes, cette célèbre localité vit aussi et surtout de ses papeteries. Hélas ! l'une d'elles, celle de Gabas, va fermer ses portes entre le 15 et le 30 juin et l'autre, celle de Valdor, a laissé entrevoir sa fermeture. Il s'agit de deux cent cinquante emplois, et ce sera non seulement l'asphyxie pour cette commune, mais le déséquilibre économique pour tout le canton.

Il y a aussi des menaces de licenciements à l'usine Nord-Aviation de Bourges.

Même la région parisienne n'échappe pas à ce qui semble être la règle. Dans le département des Hauts-de-Seine, on compte de nombreux licenciements.

Dans ce département, où sont installées de grandes entreprises — métallurgie, automobiles et accessoires, électronique, etc. — le phénomène de concentration et de décentralisation aboutit à la fermeture d'usines et à la suppression d'emplois qui affectent des dizaines de milliers d'ouvrières et d'ouvriers, d'employés, de cadres, de techniciens et d'ingénieurs. Un nombre important d'entre eux ne retrouvent pas d'emploi et la plupart des autres subissent des déclassements.

Nous pourrions ainsi continuer longtemps cette triste énumération car des centaines de petites et de moyennes entreprises sont menacées par la concentration capitaliste, et leurs salariés n'ont d'autre perspective que le chômage.

On comprend alors pourquoi les sidérurgistes de Lorraine sont en grève, pourquoi les travailleurs des usines Rhodiaceta de

Besançon, de Vaise, de Roussillon-le-Péage, de Belle-Etoile, comme ceux de chez Berliet, se sont imposés et s'imposent encore d'aussi lourds sacrifices pour obtenir la garantie de leur salaires et la sécurité de leur emploi. Là est aussi l'explication de la lutte des 13.000 mineurs de fer de Lorraine.

C'est en effet parce que le problème de la garantie de l'emploi se trouve, de nos jours, posé avec autant d'acuité que celui de l'augmentation des salaires que, du nord au sud, de l'ouest à l'est du pays, les travailleurs luttent, encouragés et appuyés par toute la population, comme à Lille et à Saint-Nazaire, ainsi que par les petits commerçants qui, en signe de solidarité et parce qu'eux aussi sont concernés par le problème du maintien de l'emploi, ferment leurs boutiques ou baissent leurs rideaux.

Permettez-moi, avant d'achever cette description, d'évoquer la situation des départements d'outre-mer, dont m'entretenait récemment mon collègue et ami Lecavé, député de la Guadeloupe.

Vous savez, monsieur le Premier ministre, qu'il s'agit de pays sous-développés, dont l'économie repose essentiellement sur la culture de la canne à sucre, de la banane pour les Antilles, du géranium pour la Réunion.

La concentration des usines et des transactions foncières scandaleuses ont détérioré une situation déjà critique, en particulier à la Guadeloupe, où les cyclones se sont multipliés ces dernières années.

Les ouvriers agricoles, les travailleurs d'usines à sucre et les dockers sont sans travail.

Comme la législation sur le chômage n'a pas été étendue à ces départements, que les allocations familiales sont calculées par journée effective de travail et à des taux modiques dans le secteur privé, la classe ouvrière connaît des conditions de vie très difficiles.

Les autorités locales avaient cru trouver une atténuation à cette situation dans la réalisation du V<sup>e</sup> Plan et dans les migrations. Elles doivent aujourd'hui convenir que leurs espérances étaient vaines.

Là encore, monsieur le Premier ministre, il faudrait d'urgence créer sur place des emplois par la réforme agraire, la diversification des cultures et l'industrialisation de ces pays.

Comme les autres groupes de cette Assemblée, nous avons reçu un mémorandum de la C. G. T. Pour notre part, nous nous déclarons entièrement d'accord sur son contenu.

Nous estimons, avec son bureau confédéral, qu'il est possible — notre ami Robert Ballanger l'a démontré — de pratiquer une politique économique et sociale faisant droit aux revendications de la classe ouvrière, dans l'intérêt de l'ensemble de la population et non au profit des monopoles.

Cela est possible par la démocratisation de l'Etat et par la nationalisation démocratique — nous l'avions déjà proposé dans la précédente législature et notre groupe parlementaire le propose à nouveau — des secteurs-clés de l'économie.

Cela est possible en obligeant le patronat à discuter sérieusement et honnêtement avec les organisations syndicales des travailleurs, et l'Etat-patron devrait à cet égard donner l'exemple. Hélas ! ce n'est pas le cas.

Monsieur le Premier ministre, votre discours d'hier ne nous a rien apporté. Vous vous êtes présenté devant nous sans programme. Vous ne proposez même pas des demi-mesures. Vous ne proposez rien. Il semble même que, au lieu de rechercher des solutions, au lieu de donner satisfaction aux légitimes revendications des travailleurs, vous vous prépariez à porter un coup très grave à la sécurité sociale.

Mais soyez sans illusions : la classe ouvrière ne vous laissera pas faire.

Déjà, parce qu'ils se battent — et ils se battent bien — les travailleurs ont obtenu, dans certains secteurs, des succès appréciables.

Ces résultats, croyons-nous, frayent la voie à d'autres succès. Nous sommes persuadés que les travailleurs, par leur unité, leurs actions et leur combativité, sauront contraindre le conseil national du patronat français et votre gouvernement à leur donner ce qu'ensemble vous vous acharnez à refuser jusqu'à présent, c'est-à-dire le droit au travail et à la vie. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

**M. le président.** La parole est à M. Louis Terrenoire. (Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.)

**M. Louis Terrenoire.** Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, hier M. François Mitterrand a sans doute voulu prolonger la campagne électorale alors que nous attendions de sa part le contre-programme de son contre-gouvernement.

**M. Robert Wagner.** Il n'a pas de programme.

**M. Louis Terrenoire.** Cela me conduira, après notre ami M. Sabatier, à procéder, à la fin de mon exposé, à quelques mises au point et remises en place.

Auparavant et surtout, j'entends m'en tenir au propos que je m'étais fixé et pour lequel une phrase prononcée hier par vous-même, monsieur le Premier ministre, pourrait me servir d'exergue.

Nous savons, avez-vous dit, que notre économie va connaître des mutations profondes et qu'il est indispensable que ces mutations s'accomplissent.

Comment ces mutations peuvent-elles s'accomplir sans que le progrès social en soit affecté, mais de telle manière, au contraire, qu'il en soit accéléré ? Tel est, entre autres, un des problèmes posés à la législature actuelle.

Autre problème, lié étroitement au précédent : comment orienter vers le progrès, vers plus de justice, les évolutions technologiques auxquelles, qui que nous soyons, nous sommes imploiyablement soumis ?

Mais je veux croire aussi, que, qui que nous soyons, nous avons au fond une préoccupation commune : comment le prodigieux développement du monde moderne peut-il le mieux profiter à l'homme ? Comment cet enrichissement incessant peut-il réaliser plus d'égalité entre les hommes, au lieu de maintenir, sinon d'approfondir, les différences ? Comment ce partage des richesses nouvelles peut-il s'effectuer avec une meilleure justice distributive ?

Il n'entrera pas dans mon propos de relever et de déplorer que, selon un processus jusqu'ici inexorable et lourd d'inquiétude pour l'avenir, le décalage s'accroît entre les nations riches, quel que soit leur régime, et les pays sous-développés, les peuples qui crient misère. Mais cette brève allusion me permettra du moins de saluer, à mon tour, la dernière encyclopédie du pape Paul VI. Sans forcer la note, on peut bien dire que l'Eglise semble avoir porté une attention particulière à l'exemple et aux enseignements dans l'action — j'ose le dire — que lui a donnés sa fille aînée et, mon Dieu ! on sait depuis neuf ans par qui elle est gouvernée.

Au problème de l'insertion de plus de justice et de plus d'égalité dans la société industrielle moderne, est-ce que les solutions peuvent être distinguées, je veux dire tellement distinctes, selon qu'elles émanent de ce que l'esprit de parti désigne encore sous le nom de droite, de centre et de gauche ? Certaines données de fait ne sont-elles pas contraignantes et ne s'imposeraient-elles pas tout autant à l'opposition si, devenue majorité — à l'électeur ne plaise ! — elle était appelée à prendre nos affaires en main ?

Il y a une crise des mines de fer, une crise des houillères. Je vous le demande, la minette de Lorraine est-elle de gauche, tandis que le minerai mauritanien ou canadien serait de droite ? Le charbon est-il de gauche, cependant que le pétrole ou les autres sources d'énergie seraient de droite ?

On me dira que ce qui changerait ce seraient les méthodes destinées à résoudre ces crises. Cela n'est même pas sûr. Mais dans quelles limites pourraient-elles se développer ? Il existe des cadres dont quiconque devrait tenir compte et dont aucune équipe ministérielle ne pourrait s'évader sans entraîner des dommages — quant au niveau de vie des travailleurs en particulier — plus importants que ceux qu'aurait entraînés la recherche d'une politique moins indépendante et moins ambitieuse apparemment.

Dans un hebdomadaire de l'opposition, *Le Nouvel Observateur*, j'ai lu récemment cette exhortation au parti communiste qui en dit long à cet égard. Envisageant comme une hypothèse — une hypothèse de travail, bien sûr ! — la participation des communistes à un Gouvernement, l'auteur écrit : « Il faut donc que le Parti — ce mot est orthographié avec la majuscule de révérence qui convient ! — donne à ses partenaires l'assurance qu'il jouera loyalement le jeu de la solidarité gouvernementale et ne contribuera pas, par une pression démagogique sur ses alliés, à compliquer encore les problèmes délicats de l'arrivée au pouvoir d'un Gouvernement de gauche dans une société qui restera « capitaliste ».

Vous avez bien entendu : « qui restera capitaliste ». L'auteur, M. Serge Mallet, a placé le mot capitaliste entre guillemets. C'est un autre aveu, car notre société industrielle n'est plus, en effet, tout à fait capitaliste (*Rires sur les bancs du groupe communiste*), ni dans son ensemble, ni au sens de l'économie libérale.

**M. Guy Ducoloné.** Sauf les profits.

**M. Louis Terrenoire.** Par les nationalisations, par le Plan, par le crédit, par les investissements publics, l'Etat est omniprésent dans l'économie. Si l'on peut lui reprocher d'intervenir parfois à la façon d'un *deus ex machina*, le Plan tend par contre à imprimer à notre économie une impulsion constante et, si possible, équilibrée.

Pour notre part, nous souhaitons ardemment que l'évolution de notre politique économique et sociale s'effectue toujours davantage dans cette direction qui a été définie il y a bien longtemps dans une phrase devenue célèbre de Lacordaire : « Entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit ».

Ce Mentor de l'opposition qu'est M. Maurice Duverger, veut bien reconnaître que nous sommes « plus planificateurs — nous, les membres du groupe — nom duquel je parle — plus jacobins, moins libéraux, moins directement influencés par le patronat » que, je m'en excuse, nos amis républicains indépendants et que, en dépit de leur enseignement, nos collègues les nouveaux progressistes démocrates modernes.

J'en reviens à ces limites, à ces cadres dont j'ai dit que quelque gouvernement que ce soit ne saurait s'évader sans dommage.

Le premier, et de loin le plus important, est évidemment la Communauté économique européenne. C'est aussi la situation qui résultera des négociations tarifaires de Genève appelées plus communément *Kennedy-Round*.

Il est des liens dont nous ne pouvons plus nous défaire. Notre pesée nationale doit, au contraire, s'exercer dans le sens de l'exécution intégrale des traités. Nous sommes inquiets, en effet, lorsque nous constatons que la distance s'allonge entre la réalisation de l'union douanière et celle de l'union économique.

Ce fut l'un des grands mérites du chef de l'Etat et du Gouvernement d'hier que d'exiger et d'obtenir cette politique agricole commune qui doit nous engager sans retour dans l'unification économique avec toutes ses conséquences inévitables, en particulier d'unité monétaire, par le jeu des prix uniques européens et d'organisation des marchés, donc de la planification, une planification que nous avons adoptée depuis longtemps mais à l'égard de laquelle les autres demeurent un peu réticents. Or comment organiser un marché sans un plan ?

La philosophie dominante, chez nos partenaires, demeure néanmoins libérale et libre-échangiste. Est-ce même un paradoxe — nous en avons tellement connus venant des partis socialistes au pouvoir ! — si l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun accentue encore cette tendance libérale et libre-échangiste ?

Le *Kennedy-Round*, ai-je besoin d'y insister, nous place devant les mêmes perspectives de concurrence accrue.

L'expérience de ces années d'apprentissage de l'économie compétitive — que la France a faite après des lustres de protectionnisme qui lui ont fait sans doute beaucoup de mal — est d'ailleurs encourageante ; le résultat en est positif. L'Europe concurrentielle a stimulé l'expansion et a été bénéfique pour tous. Elle a augmenté le niveau de vie général. La réussite de la Communauté économique européenne a été et demeure des plus attractives. Si nous déplorons l'écart qui s'y est produit entre l'union douanière et l'union économique, nous regrettons aussi que le traité de Rome n'ait pas été plus communautaire dans ses intentions sociales.

**M. Bertrand Denis.** Parfaitement !

**M. Louis Terrenoire.** Selon son article 118, si justement critiqué par les syndicalistes, il a laissé aux Etats membres l'exclusivité de la politique dans le vaste domaine de l'emploi, des conditions de travail, de la formation professionnelle, de la sécurité sociale, du droit syndical et des conventions collectives. Tout ce qui s'y trouve prescrit, mais sans aucune contrainte, c'est une collaboration étroite en ce domaine entre les Etats membres.

Grâce à l'harmonisation des législations, prévue par le traité, le Gouvernement français peut et doit d'ailleurs exiger que ceux de nos partenaires qui n'ont pas accompli jusqu'à présent le même effort social que nous, rattrapent leur retard. C'est là une condition parmi d'autres d'une concurrence loyale. Ils doivent parvenir à ce que l'on appelle communément, l'« égalisation des charges », formule que, personnellement, je ne trouve pas tellement heureuse, mais qui — il faut bien le dire — se traduit par une réalité dans le calcul des prix de revient.

Réjouissons-nous en revanche que le cadre de la Communauté économique européenne ne soit pas, comme je viens de le dire, fermé, « bouclé » du côté social. Car, du même coup, nous y retrouvons une large indépendance pour promouvoir des réformes et nous gardons la possibilité d'aller de l'avant.

Nous devons nous appliquer à mettre en valeur le rôle moteur de la politique sociale comme facteur d'expansion économique, et cela psychologiquement et matériellement.

Ainsi, en dépit des nécessités inéluctables d'une économie largement ouverte sur les marchés extérieurs, nous devons obstinément rechercher et utiliser les voies indépendantes qui nous mèneront vers une société plus équitable à tout point de vue.

Dès l'abord du parcours social qui s'offre à la nouvelle législation, s'imposent les adaptations urgentes. Sur ce point, mes propos correspondent à ceux qu'exprimait à cette tribune, au début de la séance, mon collègue et ami M. Mondon, ce qui montre que le contrat social dont il a parlé est déjà le résultat d'un accord préétabli entre les deux groupes de la majorité. (Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.) Oui, des adaptations s'imposent d'urgence pour « cette œuvre de choix » qui veut certes beaucoup d'argent mais aussi « beaucoup d'amour », pour paraphraser le poète, et qui concerne les conditions de vie des personnes âgées, les salaires trop bas.

S'agissant de ces derniers, tant pis si l'éventail ne se déploie pas tout entier. En effet, veut-on, oui ou non, qu'il y ait moins de pauvres, notamment dans nos provinces où l'esprit de libre entreprise auquel nous sommes attachés s'accompagne malheureusement parfois chez l'employeur d'une beaucoup trop libre appréciation du niveau des salaires ?

Ce début de parcours étant accompli, un champ très vaste s'ouvre à l'action gouvernementale. A cet égard, la loi doit l'emporter sur le laisser-faire, sur les tabous dévalorisés, sur les survivances anachroniques. Nous pouvons modifier bien des structures qui ne se justifient plus et qui, trop souvent, freinent, voire empêchent, la modernisation et l'expansion.

En matière de logements citadins et ruraux, des dispositions nouvelles, plus hardies, devraient être envisagées. Je me réjouis donc, monsieur le Premier ministre, que vous ayez annoncé hier la discussion prochaine de la loi foncière. Mais cela ne suffit pas. L'allocation-logement, par exemple, ne pourrait-elle être modifiée de telle sorte qu'elle devienne une équation aussi juste que possible entre le montant des loyers et les ressources des foyers ?

**M. Raymond Mondon.** Très bien !

**M. Louis Terrenoire.** L'habitat rural, si négligé, devrait bénéficier d'un système comparable, difficile à établir, je le reconnais, mais absolument nécessaire.

Dans une région que je connais bien, 5 p. 100 seulement des maisons disposent de ce qui est considéré comme le confort le plus élémentaire. Dans cette région, ce n'est pas seulement l'habitat qui est à rénover si l'on veut que les jeunes y demeurent, mais aussi les conditions d'exploitation, donc de production, qui se heurtent, soit à des statuts fonciers d'un autre âge, soit — il faut bien le dire — à la parcimonie budgétaire. Des fermes y sont encore privées d'électricité et, au rythme actuel, le remembrement n'y sera pas achevé avant l'an 2000. Or cette région devrait être l'une des usines à viande de l'Europe. Dans notre pays, monsieur le Premier ministre, bien des ressources potentielles attendent encore d'être mises en valeur.

La garantie de l'emploi est à l'ordre du jour et on le comprend. A cet égard, je vous félicite d'avoir nommé un secrétaire d'Etat qui doit spécialement s'attacher à cette question. Garantie signifie aussi qu'il y ait des emplois pour tous, notamment pour ces jeunes qui, d'année en année, arrivent massivement à l'âge du travail.

J'ai parlé de leur exode, qui les incite de plus en plus à quitter nos campagnes. Je sais bien que les fils de cultivateurs ne peuvent pas tous rester sur la terre de leurs pères, mais ils peuvent rester des ruraux ; et continuer à vivre dans nos bourgs et nos petites villes. Comment les y maintenir si ce n'est en créant des emplois ?

L'essaimage généralisé des usines étant un leurre, c'est vers l'artisanat qu'il faut se tourner pour qu'il soit à son tour générateur d'emplois ; mais pour cela une aide lui est indispensable. Pour ce faire, je souhaite expressément que l'aide de l'Etat, jusqu'ici réservée aux industries offrant au moins trente emplois, soit étendue aux artisans à partir d'un nombre d'emplois sensiblement moindre.

Cette aide serait plus efficace à cet échelon qu'à celui de la décentralisation industrielle, dont les résultats n'ont nullement satisfait les espoirs qui avaient été mis en elle, en dépit des efforts d'un organisme tel que la délégation à l'aménagement du territoire, dont il faut espérer qu'il conservera, sous une nouvelle direction, l'heureuse impulsion que lui avait donnée M. Olivier Guichard.

A propos de la décentralisation, qu'on me permette d'exprimer un point de vue personnel. Les aides consenties n'ayant pas donné les résultats qu'on en attendait, autrement dit les avantages et compensations d'ordre financier n'ayant pas suffi à décongestionner les grands centres, notamment la région parisienne, je ne m'offusquerai pas si un surcroît d'autorité — tranchons le mot — d'autoritarisme, prenait la relève des appâts financiers.

L'aménagement du territoire et toutes opérations de régionalisation devraient à mon sens se pénétrer de l'esprit que je

viens de définir. Si dans ce domaine on ne manque ni d'imagination, ni d'audacieuses épreuves, l'action y est, en revanche, paralysée par trop de timidités, voire de scrupules.

En vérité, il se passe entre nos régions le même phénomène qu'entre les pays nantis et les pays sous-développés. Les disparités tendent à s'accroître et le désert français ne refléurit pas.

Prenons garde qu'avec la libre circulation des hommes prévue par le traité de Rome nous n'assistions, d'ici quelques années, à la revanche pacifique des invasions que nous avons repoussées, jadis et naguère, au prix du sang des meilleurs !

En matière de régionalisation et de coup d'arrêt donné à l'extension monstrueuse des grands centres, je pense que certaines mesures prises en Grande-Bretagne par le gouvernement de M. Wilson méritent considération.

Je voudrais savoir aussi ce qu'est devenu le plan de décentralisation des services publics qui a été prévu et qui fait l'objet de la création d'un comité auprès du commissariat général au Plan. Ce comité devait être chargé de procéder à l'inventaire des services et établissements civils et militaires susceptibles d'être décentralisés. Où en est ce plan ?

Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, au sein d'un complexe international à dominante libérale, celui où se situe la France, nous assistons cependant à des évolutions convergentes : par exemple, aux Etats-Unis, le salaire annuel garanti et, du côté communiste, la réintroduction de la notion de profit dans les usines. Notre objectif idéal — et tout idéal exige une longue approche — consiste à créer une voie intermédiaire entre le capitalisme actuel, tout évolué qu'il soit, et le socialisme d'Etat privatif de liberté. C'est pourquoi, l'accession des travailleurs aux fruits capitalisés de l'expansion reste à nos yeux un élément de base de la promotion ouvrière.

Il n'y a pas d'aliénation qu'au sein des entreprises ; une autre menace : celle qui ferait, dans l'avenir, des travailleurs français les sous-traitants d'une industrie étrangère, ceux qui ne fabriqueraient plus que sous licence, ceux qui mettraient en œuvre des procédés de fabrication élaborés dans les laboratoires et les bureaux d'études d'un pays étranger et surtout, il faut bien le dire, d'outre-Atlantique.

Nous attendons du Gouvernement, et spécialement du nouveau ministre d'Etat, M. Maurice Schumann, qu'il donne une impulsion décisive à la recherche scientifique, fondamentale ou appliquée. Nous savons que, pour être comparables à d'autres, les efforts français en ce domaine doivent s'ajouter à ceux d'autres pays européens y compris la Grande-Bretagne, et à partir de cette addition, les multiplier par deux.

Je ne m'exprime pas au hasard, puisque les Etats-Unis dépendent actuellement, pour la recherche, le double au moins des crédits qui sont affectés au total par l'Angleterre et par les pays de la Communauté économique européenne.

Je crois me rappeler que le Gouvernement que vous présidiez — on n'ose dire le Gouvernement précédent, monsieur le Premier ministre — avait pris l'initiative de propositions fort importantes pour la coordination des efforts de recherche et vous aviez présenté ces propositions sous la forme d'un memorandum adressé à nos partenaires du Marché commun.

C'était un grand acte européen. Quel sort lui a été réservé à Bruxelles ? Certains de nos partenaires auraient-ils été moins empressés que nous à servir les intérêts de l'Europe, ce qui arrive peut-être plus souvent qu'on le pense et qu'on l'imprime ?

Alors que les fondements de l'économie classique constitués par le charbon et par l'acier sont ébranlés, ne perdons plus de temps si nous voulons que l'économie de l'avenir ne se fonde pas sur une nouvelle forme de colonisation.

Voilà, monsieur le Premier ministre, quelques-unes des idées que je désirais vous soumettre après avoir entendu votre déclaration de politique générale.

Je vous les présente sans doute un peu en vrac, si je puis dire, mais, la V<sup>e</sup> République ayant remis les pouvoirs en place et mis heureusement fin au régime d'assemblée, il est plus normal que le parlementaire propose tandis que le Premier ministre dispose. Je souhaite cependant que mes propositions puissent aboutir à des dispositions.

J'ai dit en commençant cet exposé, que je ne voudrais pas laisser totalement sans réponse certaines des paroles qui ont été prononcées hier par M. François Mitterrand et, depuis, par M. Ballanger qui lui a emboîté le pas à sa manière fort différente de celle du président de la fédération.

Après tout, le Premier ministre et les membres du Gouvernement ont été suffisamment pris à partie pour que le soient à leur tour les membres du contre-gouvernement. Seraient-ils par hasard invulnérables ? Devons-nous attendre que ce contre-gouvernement soit enfin complété par l'entrée de M. Mendès-France, par exemple, dont nous souhaitons vraiment très sincèrement qu'il y soit mieux considéré que dans le vrai Gouvernement de 1956, celui que présidait M. Guy Mollet ? (Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.)

Devons-nous attendre que la participation des communistes y soit devenue effective ? Mais nous nous souvenons que, lors de la constitution de ce contre-gouvernement, les communistes n'avaient pas caché le peu de cas qu'ils en faisaient. Au fond, ils estimaient qu'il est mauvais de plaisanter avec les choses sérieuses.

Quoi qu'il en soit, le contre-gouvernement tarde beaucoup à se compléter ou à se reconstituer, conséquence, sans doute, d'habitudes anciennes et des laborieux dosages d'antan !

Ces habitudes, elles vous collent à la peau, messieurs les leaders de la fédération. Et comment s'en débarrasser quand on ne comprend rien, par exemple, au rôle nouveau du Président de la République élu au suffrage universel. (*Interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*) Comment se délivrer du poids de tant de palinodies, aussi nombreuses que les ministères dont vous fîtes partie ?

M. Mitterrand, qui contestait hier certains résultats électoraux, se souvient-il du temps, où ministre de la France d'outre-mer, il était interpellé par les communistes qui s'élevaient contre le budget de son ministère en déclarant que ce ministère était uniquement destiné à renforcer la répression policière ? Lorsqu'il s'agissait de loi électorale, le même ministre repoussait les amendements communistes d'extension du droit de vote.

Le 20 juin 1951, au lendemain d'élections, truquées celles-là et bien truquées dans toute la France métropolitaine par le jeu immoral des apparentements. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*) M. Mitterrand déclarait, parlant des résultats d'outre-mer :

« Partout ont triomphé ceux qui se sont faits les défenseurs de la cause française ».

Depuis lors, la cause française n'a cessé de s'affermir, et notamment, aux Antilles et à la Réunion, précisément, mais M. Mitterrand déplore aujourd'hui, comme chef de parti, ce dont il se réjouissait naguère comme ministre.

M. Hector Rivierez. Me permettez-vous une interruption qui d'ailleurs va dans le sens de votre intervention, monsieur Terrenoire ?

M. Louis Terrenoire. Je vous en prie, mon cher collègue.

M. le président. La parole est à M. Rivierez, avec l'autorisation de l'orateur.

M. Hector Rivierez. Je veux simplement déclarer que nous avons été surpris, comme représentants des départements d'outre-mer, d'entendre faire le procès de nos élections à cette Assemblée, alors que nous croyions jusqu'alors que ces élections devaient être jugées par le Conseil constitutionnel.

M. André Fenton. Très bien !

M. Hector Rivierez. Nous avons été étonnés que ces élections fissent l'objet de jugements de valeur définitifs alors qu'environ 140 recours ont été formés devant le Conseil constitutionnel. Il est regrettable que certains membres de cette Assemblée dont nous apprécions le talent et la valeur, aient concentré leur tir sur les élections d'outre-mer. Cette attitude nous a peiné et nous a choqués. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

Voyez-vous, les procès plaqués devant une Assemblée sans que les pièces du dossier soient produites — alors qu'elles le sont devant le Conseil constitutionnel — sont des procès mal plaqués.

Je constate que M. Mitterrand qui de bonne foi, j'en suis certain, a émis hier des affirmations, a commis des erreurs parce qu'on l'a mal renseigné.

L'une d'entre elles a été relevée par M. Sablé ; je vais en relever une autre.

J'ai lu dans le *Journal officiel*, dans le compte rendu de nos débats, que M. Mitterrand avait prétendu qu'au mois de mars 1967, un télégramme ou une dépêche, que sais-je ? avait été envoyé de la Chancellerie afin que soient vite inscrits, sur les listes électorales, des primitifs. Il y en a encore chez nous ; on les appelle les Indiens et les Bonis. Je n'ai pas le temps de vous en raconter l'histoire, bien qu'elle soit intéressante.

Mais ce n'est pas vrai, on a mal renseigné M. Mitterrand. C'est en mai 1965 qu'on a découvert que nos compatriotes — car ils le sont — qui ont le droit de voter depuis 1879, avaient été laissés en dehors de la communauté, que leur état civil n'avait pas été dressé et qu'ils n'avaient pas été inscrits sur les listes électorales.

De même, quand on parle d'une localité qui s'appelle Camopi, qui comptait 40 habitants d'après un recensement effectué par l'O. R. S. T. O. M. et qu'on y découvre 106 ou 107 votants, on ne précise pas la date à laquelle ce recensement a eu lieu. Il y a

peut-être deux ou trois ans, je n'en sais rien. On ignore quelles mutations de populations, mutations qui sont très rapides, sont intervenues. Nous sommes en présence de primitifs qui changent facilement de clan et de village.

Par conséquent, le procès n'est pas plaidé dans son entier. Il est plaidé trop vite et devant une Assemblée qui n'est pas juge.

On fait état de résultats qui peuvent étonner nos concitoyens de la métropole. On dit, par exemple, que le candidat du pouvoir — c'était moi — a obtenu 105 voix sur 106 votants et que le député sortant n'a eu qu'une voix. Mais ce n'est pas surprenant, s'agissant d'une population primitive.

M. le président. Monsieur Rivierez, je vous demande de conclure. (*Protestations sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

M. Hector Rivierez. Alors, je vais conclure, monsieur le président, mais ce que je dis est tout de même intéressant.

M. le président. Si l'on tenait ce soir tous les propos qui peuvent intéresser, nous serions entraînés très loin.

M. Hector Rivierez. Je dis donc que ce procès a été incomplètement plaidé.

M. François Mitterrand, qui a été un grand ministre de la France d'outre-mer et qui a participé à la libération des peuples d'Afrique (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste*), sait très bien que les primitifs votent selon la façon dont votent leurs chefs de famille, leurs chefs de clans, leurs chefs de village, et que des résultats qui peuvent choquer nos concitoyens de la métropole sont pour eux normaux.

Enfin il fallait aller jusqu'au bout de la démonstration et préciser que les voix de ces primitifs dont j'ai bénéficié n'étaient qu'au nombre de 278 alors qu'il y a eu plus de 10.000 votants et que j'ai eu 900 voix de majorité. Je vous en fais cadeau. (*Rires sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

Voilà un prétendu exemple de fraude qui a été mal présenté car vous avez été mal informé. Mieux valait ne pas mettre ainsi en cause vos compatriotes d'outre-mer ; vous leur faites du mal bien inutilement. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

M. Louis Terrenoire. Je remercie M. Rivierez de ces précisions qui constituent la meilleure réponse aux allégations produites hier à cette tribune.

Voyez-vous, messieurs les dirigeants de la fédération, vous comptez trop sur des divisions au sein de la majorité pour faire avancer vos propres affaires. Dites-nous donc à ce propos comment vous parviendrez à réussir vos propres amalgames et surtout à les réussir durablement. Nous savons, en tout cas, que vous buterez inévitablement contre cette barrière qui vous place, ne vous en déplaise, vous, socialistes et membres des clubs, du même côté que nous. Les communistes ne vous concéderont jamais ni le pluralisme des partis ni l'acceptation intégrale des droits de l'homme et du citoyen. (*Rires sur les bancs du groupe communiste. — Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

Que vous le vouliez ou non, vous et nous, nous sommes encore du même côté de la barrière...

Plusieurs voix sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Non !

M. Louis Terrenoire. ... celle qui a nom : liberté. Nous, nous y resterons. Mais vous ? Je n'en suis pas sûr.

Par le ton qu'il a donné à son intervention d'hier, M. François Mitterrand a voulu sans doute donner une démonstration de la dynamique de la gauche. Dynamique négative en tout cas et j'ai déjà dit que nous attendions de sa part autre chose.

L'histoire nous a appris au surplus, que cette dynamique épuisait sa force en l'espace de deux années en général, en même temps — simple coïncidence — que s'épuisaient les moyens financiers de l'Etat.

Ainsi nous avons connu les échéances des engagements à court terme du cartel des gauches dès 1926, du Front populaire dès 1938 (*Protestations sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*) du front républicain en 1957.

Plusieurs voix sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Dont vous étiez !

M. Louis Terrenoire. Sachant tout ce qui sépare M. Maurice Faure de M. Waldeck Rochet, la gauche unie ne parviendra jamais qu'à être une opposition. Sinon, elle fera comme ces fusées qui se refusent à partir ou éclatent dès leur départ.

Quant à nous, nous sommes fiers, très fiers des résultats obtenus en tous domaines par la dynamique du gaullisme, une dynamique qui se maintient, elle, depuis neuf années.

*Plusieurs voix sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Celle du pouvoir personnel !*

**M. Louis Terrenoire.** A vous, monsieur le Premier ministre, de démontrer que cette dynamique continue. Pour cette mission, vous avez notre confiance. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

**M. le président.** La parole est à M. Weber. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

**M. Pierre Weber.** Monsieur le Premier ministre, c'est avec intérêt et curiosité, mais aussi avec la conviction que votre Gouvernement serait décidé à apporter en bien des secteurs les adaptations et améliorations souhaitées par nos populations, que j'ai suivi hier après-midi l'exposé au cours duquel, ayant dégagé des constatations, vous avez pris des engagements pour l'avenir de la France.

En effet, dans le respect de l'objectivité, autant je dois reconnaître le chemin parcouru et les étapes déjà franchies, autant je dois constater combien nombreuses et urgentes sont les tâches qui restent à remplir pour permettre à ce pays de maintenir et d'améliorer, à la fois, les conditions de vie de ses enfants et le respect amical qu'il mérite dans le monde.

N'est-ce pas là, en effet, résumé en quelques mots, le but commun souhaité, espéré, promis par tous les députés français ?

Pourquoi faut-il donc alors que tant de conflits et d'oppositions se manifestent, dont l'existence au sein de la nation et au sein de l'Assemblée est de nature à compromettre ou à ralentir les progrès que tous ensemble et pour tous nous avons à faire ?

Pourquoi faut-il que, trop souvent, ces problèmes si graves et si préoccupants soient traités par certains d'entre nous — et nous en étions les témoins hier et aujourd'hui — avec esprit, certes, mais à la manière d'un almanach du rire, d'une collection de bons mots, d'une suite d'anecdotes plus ou moins plaisantes ou fausses, dont l'objet est de critiquer, de démolir, mais dont l'efficacité pratique est nulle ?

Monsieur le Premier ministre, après cette introduction qui pourrait faire penser que je mérite le reproche adressé à beaucoup de nos concitoyens — ne dit-on pas, en effet, que les Français sont un peuple de juristes et de rhéteurs ? — je veux me montrer objectif, réaliste et pratique, et, vous n'en serez pas étonné, j'interviendrai plus particulièrement au nom de la région lorraine et de la cité que j'ai l'honneur et la responsabilité de représenter.

C'est ainsi que je me propose d'évoquer succinctement devant vous certains des points principaux qui devront faire l'objet de l'attention particulière et des soins de votre Gouvernement.

Vous le savez, la région lorraine subit une crise économique grave et sa population en souffre. Ce n'est pas parce que, de tout temps, elle a surmonté avec courage les épreuves que l'histoire lui a imposées qu'il faut s'imaginer que ses qualités fondamentales suffisent à résoudre ses difficultés actuelles. En son nom, je veux ici vous lancer un appel solennel.

Ce faisant, je ne fais d'ailleurs que renouveler les propos avec lesquels je vous accueillais à Nancy en décembre dernier, auxquels vous apportiez un écho favorable, et au sujet desquels je me plais à noter que le rapport Ortoli est en quelque sorte une volonté de réponse et d'action.

Action, tel est le mot-clé de votre programme. Action, c'est effectivement ce qui frappera l'esprit et le cœur de nos populations. Permettez-moi simplement de souligner certains aspects de cette action, certaines orientations indispensables et d'apporter un son de cloche régional aux déclarations de politique générale que vous avez faites et dont les grandes lignes recueillent mon approbation.

C'est, bien sûr, d'un mot, d'une touche que je serai obligé, compte tenu du nombre des intervenants et du temps qui m'est imparti, d'évoquer l'objet de mes préoccupations.

L'économie régionale lorraine est menacée, gravement menacée. Elle est soumise à une mutation profonde sous l'effet de la rigueur d'une concurrence chaque année plus ouverte et plus sévère, sous l'effet de la logique du progrès technique qui condamne à disparaître ou à se réduire les entreprises mal équipées.

L'économie lorraine est secouée et la population de la région est inquiète. Vous le savez, monsieur le Premier ministre, vous

qui déclariez, au mois de décembre dernier, lors de la visite que j'évoquais :

« Il y a en Lorraine, plus qu'ailleurs, le sentiment que cela bouge, et que cela bouge dans des conditions qui pourraient légitimement entraîner des inquiétudes ».

Nous sommes, hélas ! arrivés à ce stade et même nous l'avons dépassé. Aux inquiétudes font suite les grèves, les mouvements sociaux et la diminution du pouvoir d'achat, le malaise économique et ses réactions en chaîne.

La Lorraine demande donc des actes plus rapides à la suite des déclarations faites ; elle demande un mouvement de création d'entreprises compensant certaines fermetures ou certaines diminutions d'activités existantes. C'est moins le nombre de ses chômeurs ou des demandes d'emploi non satisfaites qui l'inquiète que la tendance à leur augmentation et l'aggravation prévisible de cette tendance qui est en germe dans certaines décisions prises de fusion d'entreprises ou de concentrations.

Sur le plan pratique, permettez-moi de souligner deux demandes que j'estime importantes.

Les mesures définies pour la reconversion de certaines zones lorraines, notamment du bassin ferrifère et sidérurgique qui s'étend de Thionville au sud de Nancy, de certaines zones houillères et textiles doivent être fortement accélérées de façon que les opérations de création d'emplois accompagnent effectivement des suppressions d'emplois, que la reconversion précède les transformations afin de ne pas entraîner de récession.

Si les mesures de reconversion sont effectivement mises en œuvre plus rapidement, l'inquiétude diminuera et l'économie repartira.

En second lieu, il me semble capital d'obtenir un changement dans les méthodes d'instruction des demandes d'implantation industrielle afin que, si une entreprise veut s'installer dans l'un des pôles actuels de développement de la Lorraine, tout soit fait à Paris pour l'y aider, comme tout est fait localement pour l'y accueillir.

Ce ne semble pas être la méthode suivie et j'ai actuellement présent à l'esprit le cas d'une importante implantation qui veut se faire dans la zone de Nancy et qui semble plus retardée qu'encouragée sur le plan national.

Mais tout ce qui touche à l'être humain mérite intérêt. C'est à ce titre que, dans une région en forte poussée démographique, les problèmes de l'habitat, des installations de formation intellectuelle et professionnelle, des équipements hospitaliers, socio-culturels et sportifs, posent des problèmes graves et dont les plans qui se succèdent ne tiennent pas suffisamment compte.

Une région comme la Lorraine devra aussi connaître rapidement une solution pratique à des difficultés psychologiques administratives. C'est d'un mot que j'évoquerai la réponse que me faisait ici même M. le ministre Joxe, envisageant de « dépeçonneuler » les préfets régionaux !

J'aborderai rapidement les problèmes posés par la métropole Nancy-Metz. Dans ce domaine, comme dans celui de l'économie, il sera nécessaire de faire preuve au cours de cette législature de plus de lucidité, de réalisme et de vigueur.

La métropole lorraine Nancy-Metz ne prendra pas corps tant que certaines grandes options n'auront pas été définies, acceptées par la population et leurs élus et ne seront pas ainsi entrées dans un mouvement de création.

Parmi ces grandes options, j'évoquerai les moyens d'équilibre à rechercher dans un développement harmonieux et harmonisé des différents pôles de la métropole pour en faire progressivement un pôle d'ensemble servant l'ensemble de la région. Bien sûr, lorsque je parle d'ensemble de la région, sans vouloir faire de peine à notre ami commun, M. Raymond Mondon, je songe à l'imperfection du choix de son centre et au malaise qui en est la conséquence.

J'évoquerai aussi la réalisation des grandes infrastructures intérieures et extérieures qui ouvriront la métropole sur les régions françaises et les régions européennes. Parmi celles-ci je citerai le tracé de l'autoroute Paris-Est, l'implantation d'un aéroport régional, la poursuite accélérée de la liaison Nord-Sud, etc.

J'évoquerai également la recherche d'une unité lorraine en ne prolongeant pas simplement l'héritage de l'histoire, mais en le dépassant et en l'adaptant au présent. Le rattachement de la Moselle à l'académie de Nancy et la conception du développement universitaire en Lorraine entrent dans ce cadre.

J'évoquerai enfin, d'une façon plus générale, la nécessité d'une régionalisation plus réelle qu'apparente.

Action, avez-vous dit ! Ce sera certes préférable comme méthode et moyen à ce qui, trop souvent, n'a été à mes yeux que projets ou promesses évoquées devant des organismes d'enregistrement ou dans des chambres d'anesthésie !

Action ! ouvrons à temps le dialogue, ne laissons plus se créer l'agitation stérile. Redonnons au monde du travail la joie de travailler dans des conditions humainement acceptables et sûres !

Action ! réalisons les promesses faites depuis des années en faveur de la suppression des zones de salaires, de l'abaissement de l'âge de la retraite, de l'amélioration du sort des personnes âgées.

Action ! Que votre gouvernement apporte sous cette législation les modifications souhaitées dans le cadre des finances locales pour permettre enfin aux collectivités, dans le respect de la faculté contributive des citoyens, de réaliser leurs missions.

Que l'action soit également soutenue en faveur de l'organisation de l'Europe, dans le respect de nos alliances traditionnelles, dans la recherche de toutes les mesures et dispositions qui peuvent assurer la détente, l'entente, la compréhension et le travail en commun.

La France doit prendre conscience des devoirs, des difficultés possibles, mais surtout des espérances que lui impose, que lui réserve et lui offre le respect des traités. Méfions-nous de toute attitude qui serait de nature à compromettre, à ralentir, à remettre en question l'évolution en faveur de l'Europe organisée. C'est en particulier dans le cadre européen que doivent être posés nos problèmes économiques.

Action ! Que votre gouvernement ne dépouille plus les provinces et ne les laisse plus dépouiller au profit de la région parisienne. C'est pour moi l'occasion de vous rappeler l'offre faite par la ville de Nancy d'accueillir l'ensemble des enseignements des I. G. R. E. F. Action, mais en se gardant désormais de toute erreur ou faute psychologique.

Action ! Par une information honnête, faisant apparaître que la marge de manœuvre politique est actuellement bien réduite. Ne dit-on pas volontiers que l'opposition est heureuse de ne pas avoir à supporter les responsabilités qui sont vôtres, monsieur le Premier ministre ?

Action, en un mot, telle que les initiatives du Gouvernement conjurent vite et précèdent dans l'avenir ces conflits douloureux dont nous sommes les témoins, tant sur le plan économique que sur le plan simplement humain.

Le temps qui m'est imparti ne me permet malheureusement pas de m'attarder sur ces problèmes autant que je le souhaiterais. Je profiterai cependant d'autres occasions pour appeler l'attention du Gouvernement sur la nécessité de certaines interventions publiques.

Monsieur le Premier ministre, il importe que vous soyez sensibilisé par le problème lorrain. A cet effet, qu'il me soit permis de citer de brefs extraits de la motion adoptée ces jours derniers par le comité régional du bassin lorrain. Cet organisme après avoir constaté l'aggravation de la situation de l'emploi dans les domaines divers et évoqué les causes de cette dégradation, recommande « une reprise des négociations concernant les conflits actuels dans les mines de fer et la sidérurgie et dans tous les secteurs d'activités de la région, un esprit et une volonté de dialogue permanent permettant l'étude des moyens susceptibles d'assurer le plein emploi régional ; des investissements publics efficaces en montant et en modalités qui témoigneraient de la volonté du Gouvernement de rendre à la Lorraine une partie de ce qu'elle a donné à la nation à l'époque des trois premiers plans ; une accélération des mesures prévues pour la reconversion des zones minières, sidérurgiques et textiles et une mise en œuvre plus souple et plus adaptée du régime des aides de l'Etat ; des efforts accrus d'industrialisation et de développement de l'emploi tant de la part des responsables des secteurs publics que privés ; une stimulation à tous ceux qui cherchent le développement de l'emploi dans leurs entreprises ».

Ainsi, monsieur le Premier ministre, sur bien des fronts votre Gouvernement devra être soutenu et aidé dans son action. Que notre Assemblée en prenne conscience et qu'elle sache atténuer la sévérité de certaines oppositions systématiques. Nous vivons à une époque où les recettes politiques sont imparfaites, insuffisantes et inefficaces, mais où l'honnêteté morale et la saine compréhension des problèmes liés aux techniques, au progrès et à l'économie exigent de notre part plus d'efforts communs.

Oui, monsieur le Premier ministre, il était de mon devoir de tenir ce langage, de demander au Gouvernement des réalisations rapides et quelques modifications à sa ligne traditionnelle.

Les récentes élections, le climat social actuel sont des « cli-gnotants » à respecter. Mais je m'en voudrais de ne pas cependant me montrer optimiste. Oui, optimiste, parce que de toute façon il doit se dégager une conclusion d'action. Je suis certain que votre Gouvernement en a conscience. Nous l'aiderons dans les voies nouvelles qu'il empruntera vers l'expansion et le progrès, vers une économie et des réalisations qui per-

mettront dans un climat de paix et de liberté de donner à l'être humain la joie d'un travail assuré et rémunérateur, à la France le rôle et la place qu'elle mérite dans le concert des nations. (Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.)

M. le président. La parole est à M. Fabre. (Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

M. Robert Fabre. Monsieur le Premier ministre, votre déclaration de politique générale, qui ressemble davantage à une déclaration d'intention qu'à un programme, nous a laissés sur notre faim.

Nous comprenons fort bien qu'en un temps limité, vous ne pouvez traiter à fond tous les problèmes qui se posent au Gouvernement, mais dans le domaine économique, comme dans le domaine social nous n'avons entendu que des formules très vagues qui ne peuvent satisfaire notre légitime curiosité.

Vous vous êtes déclaré prêt au dialogue avec le Parlement. Ouvrons-le tout de suite si vous le voulez bien et apportez-nous dès demain les réponses indispensables aux questions précises qui vous ont été ou vous seront posées.

Vous avez annoncé pour un très proche avenir un certain nombre de débats : débat sur la réforme de la sécurité sociale que nous attendons en vain depuis plus de deux années, débat sur le problème si crucial aujourd'hui de l'emploi, débat sur la loi foncière qui sera bientôt déposée, débats sur le logement, sur l'aménagement du territoire, sur l'agriculture, sans compter les questions d'ordre juridique ou administratif dont nous aurons à débattre, ni les propositions que nous déposerons et dont nous espérons qu'elles ne feront pas, comme sous la précédente législature, l'objet d'un oubli volontaire.

Voilà un programme extrêmement chargé pour une session déjà sérieusement entamée. Et pour peu que déferle sur le calendrier une nouvelle « marée noire » nous serons bientôt engluisés et dans l'impossibilité de tenir ce pari.

Les problèmes sociaux occupent certes le premier plan de l'actualité. Vous avez affirmé, monsieur le Premier ministre, et sur ce point-là personne ne vous contredira, qu'une politique sociale n'a de chance de réussir que soutenue par une économie active et prospère.

Qu'allez-vous donc faire demain dans les domaines économiques et social, indissolublement liés ? Poursuivre votre précédente politique, comme le laissait entendre votre déclaration au lendemain des élections quand vous affirmiez qu'on ne change pas la politique d'un gouvernement tous les six mois, cette politique que M. Capitant dénonce comme une politique de droite donc rétrograde ? Ou bien agir vite, pour ne pas dire vigoureusement, comme le demande le général de Gaulle ? Mais alors dans quel sens agirez-vous ? Puisque vous décryptez l'urgence, près de neuf ans après le retour au pouvoir du général de Gaulle, de « faire du social » — mais peut-on faire du social sans être vraiment social ? — parlons donc de l'économie. A cet égard, j'aimerais vous poser quelques questions sur les sujets que vous avez promis d'étudier ultérieurement et que, pour notre part, nous estimons trop importants pour être passés aujourd'hui sous silence, d'autant plus qu'ils ont déjà été évoqués au cours de ce débat : il s'agit de l'aménagement du territoire et de ses corollaires, l'équipement, le logement, les moyens de communication.

Le sujet est vaste, mais je m'en tiendrai aux grandes lignes et, d'abord, à l'aménagement du territoire que vient d'évoquer M. Terrenoire.

M. François Mitterrand vous a félicité hier — une fois n'est pas coutume ! — d'avoir érigé en ministère l'ancienne délégation à l'aménagement du territoire. Je me réjouis d'autant plus de cette promotion que je vous l'avais moi-même suggérée. En effet, le 15 janvier 1966, monsieur le Premier ministre, je posais une question écrite vous demandant si la création de ce ministère de l'aménagement du territoire et des économies régionales qui, disais-je, « semblerait souhaitable » n'était pas envisagée.

Votre réponse, alors, fut négative. Vous précisiez : « La formule actuelle qui est celle d'une administration coordonnatrice placée sous l'autorité du Premier ministre continue à être jugée préférable à la création d'un tel ministère ».

Et vous insistiez, de peur de ne pas avoir été assez clair :

« Un tel ministère serait bien moins placé que l'actuelle administration pour exercer un rôle de coordination. »

Aujourd'hui, vous avez changé d'avis. Nous nous réjouissons de l'accord donné sur ce point au programme de la fédération de la gauche.

**M. le Premier ministre.** Monsieur Fabre, me permettez-vous de vous interrompre ?

**M. Robert Fabre.** Je vous en prie.

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre, avec l'autorisation de l'orateur.

**M. le Premier ministre.** Sur ce point précis, je suis désolé de constater que le contre-gouvernement ne lit pas les textes concernant le Gouvernement, car il en parlerait autrement.

Hier, M. François Mitterrand, par exemple, m'a demandé pourquoi j'avais changé d'avis à propos du secrétariat à la coopération par rapport à ce que j'avais fait dans mon précédent gouvernement. Lisez le *Journal officiel* et que M. Mitterrand le lise.

Il apprendrait que la situation du secrétaire d'Etat, chargé de la coopération, auprès du ministre des affaires étrangères est exactement la même dans le ministère actuel que dans le ministère précédent.

J'ai aussi le regret de vous dire que vos allégations concernant la délégation à l'aménagement du territoire sont tout autant inexactes.

Ce n'est pas parce que la délégation à l'aménagement du territoire, service administratif, se trouve actuellement rattachée à un ministre délégué auprès du Premier ministre que quoi que ce soit ait changé dans la situation du Gouvernement et de son administration. Il s'agit là d'un service rattaché à un ministre délégué auprès du Premier ministre au lieu d'être rattaché directement au Premier ministre.

Cela signifie simplement que le Premier ministre, considérant que trop de tâches lui sont directement confiées préfère, dans le cas particulier, que soit délégué auprès de lui un ministre chargé d'assumer ces responsabilités (*Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*) Mais ni les responsabilités, ni l'exercice de la fonction, ni en quelque sorte la marche même de l'aménagement du territoire n'en seront le moins du monde modifiés.

Je comprends d'ailleurs parfaitement que neuf ans d'éloignement du Gouvernement vous aient fait perdre l'habitude du fonctionnement de la machine gouvernementale.

Je ferai mon possible néanmoins pour que vous ne la repreniez pas trop tôt. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République. — Exclamations sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

**M. Robert Fabre.** Monsieur le Premier ministre, en ce qui concerne l'éloignement du pouvoir, vous avez mal choisi mon exemple. En effet, étant député pour la deuxième fois seulement, je n'ai pu savourer ces délices que vous éprouvez aujourd'hui à rester au pouvoir. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Quant à M. Marcellin, je déplore qu'il devienne un ministre sans ministère. Il fallait sans doute donner une promotion à M. Guichard et prévoir une compensation pour M. Marcellin qui ne pouvait descendre du rang de ministre à celui de délégué à l'aménagement du territoire. C'est ce qui semble ressortir de vos explications. (*Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Ce poste change de titulaire et cela m'amène à vous poser une deuxième question : M. Marcellin étant indépendant, nous pouvons nous demander si une orientation nouvelle découlera de son choix.

Tout d'abord, ce changement de titulaire implique-t-il de votre part un renoncement à l'utilisation abusive, que nous avons si souvent constatée, de l'aménagement du territoire à des fins électorales ? Est-ce que la nomination de M. Marcellin va nous orienter, dans ce domaine, vers une sorte de retour au libéralisme, ce qui serait à nos yeux l'anarchie, ou bien au contraire vers une planification plus poussée ?

M. Debré restant le grand maître de notre économie, en sommes-nous toujours aux conceptions qu'il a exposées à La Rochelle dans un discours que nous n'avons pas oublié, selon lesquelles l'aide de l'Etat devrait être consentie d'abord aux régions en expansion et que l'on examinerait plus tard le cas de celles qui sont sous-équipées ?

Aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, quelles sont les régions en expansion ? Après le Massif Central, le Sud-Ouest, la Bretagne, voici que la récession a gagné le Lyonnais, touché la Provence, la Franche-Comté, la Lorraine, le Nord.

M. Chaban-Delmas lui-même, dans sa bonne ville de Bordeaux, n'est-il pas obligé de jouer le rôle d'arbitre auprès de notre collègue M. Dassault ?

Où donner aujourd'hui de la tête pour implanter de nouvelles usines réclamées partout à grands cris alors que juste-

ment la concentration des grandes entreprises est encouragée beaucoup plus que ne sont encouragées les petites et moyennes entreprises qui fournissent pourtant 60 p. 100 de la production française ?

Alors que les usines continuent à s'implanter autour de Paris bien plus facilement qu'en province, le 22 octobre 1962 vous envoyiez, monsieur le Premier ministre, une lettre circulaire à 3.000 industriels parisiens en leur expliquant les avantages qu'ils auraient à se déplacer en province. Hélas, dans le même temps, vous donniez à un journal économique une interview dans laquelle vous précisiez ceci : « Il faut bien être conscient du fait que beaucoup d'entreprises peuvent et doivent rester en région parisienne ». Je ne sais si cela visait Citroën ou d'autres, mais allons-nous, dans les années à venir, constater ce phénomène que nous constatons depuis 1962 et qui consiste à voir s'implanter tout autour de Paris, vous le savez aussi bien que moi, monsieur le Premier ministre, plus d'usines que dans tout le reste de la France ? Je l'ai dit au cours du débat sur l'aménagement du territoire, mais cela n'a pas été retenu. On interdit même l'implantation de certaines usines dans cette couronne de grandes villes qui se situent dans un périmètre de 200 kilomètres autour de Paris, comme à Chartres ou à Orléans, pour les inviter à s'implanter dans les zones industrielles établies autour de Paris. Il faut reconnaître aujourd'hui que les incitations financières assorties d'une totale liberté de choix, pour l'industriel, de la région d'implantation a mené à un échec sur le plan de la revalorisation industrielle des économiquement faibles.

C'est à l'Etat de donner l'exemple avec ses propres entreprises, à l'Etat de maîtriser et de contrôler les industries clés sans pour autant porter atteinte à l'initiative privée et à la libre entreprise.

Vous nous avez dit hier que vous alliez faire une véritable révolution industrielle. Dites-nous les moyens que vous comptez employer et la compatibilité de cette révolution avec l'aménagement du territoire. Quelles mesures prendrez-vous pour arrêter la stagnation de la production, pour rétablir l'équilibre de notre balance du commerce extérieur qui est déficitaire depuis septembre 1966 ?

Je n'ose pas vous donner un conseil, mais peut-être pourriez-vous vous adresser à « Services et méthodes », monsieur le Premier ministre. (*Rires et applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*) Je vois que je vous fais sourire, monsieur le Premier ministre, nous nous sommes donc compris.

Votre échec dans le domaine de la décentralisation est général. Mais il ne s'agit pas seulement de la décentralisation industrielle, il s'agit aussi de la décentralisation culturelle, de la décentralisation universitaire, de la décentralisation administrative. Sur ce dernier plan, je pense qu'il faut s'arrêter un instant car on nous a annoncé il y a quelques années la « régionalisation » du budget. Qu'avons-nous constaté depuis ? Que cette « enveloppe financière » qu'on donne à nos régions, ce n'est pas la région qui la dispense, ni les élus. Je sais bien que l'on a créé des commissions de développement économique régional mais l'usage a montré qu'elles ne sont qu'un paravent, qu'un alibi, derrière lesquels le préfet de région continue à distribuer à sa guise, à l'intérieur de la conférence avec les préfets de sa région, les crédits dont il dispose, sans demander l'avis de quiconque. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Monsieur le Premier ministre, nous proposons la création — cela figure dans notre programme car nous en avons un — d'assemblées régionales élues qui prendraient la relève de la C. O. D. E. R. et participeraient à l'élaboration du Plan. Car elles connaîtraient parfaitement les problèmes sur le plan régional.

Bien entendu, elles pourraient aussi surveiller non seulement l'élaboration du Plan, mais aussi son exécution et ce dans le cadre d'un plan national car l'un n'exclut pas l'autre.

C'est là que se pose aussi la question de l'établissement d'un plan national de l'aménagement du territoire.

Je sais qu'on a parlé de vocations régionales. Mais a-t-on dressé réellement et sérieusement la carte géographique de la France comportant les vocations industrielles, agricoles ou touristiques de chacune de ses régions ? Je pense que cela reste encore entièrement à faire.

Comme on établit un plan d'urbanisme pour une ville, on devrait faire un plan général d'aménagement du territoire pour notre pays. Ce plan déterminerait les possibilités de chacune des régions dans tous les domaines économiques. Les différentes zones pourraient être classées en quatre grandes catégories. D'abord les zones à urbaniser pour éviter l'extension anarchique actuelle des villes vers les zones rurales inorganisées.

Alphonse Allais, l'humoriste, disait qu'il faudrait un jour, pour trouver de l'air pur, construire les villes à la campagne. C'était un visionnaire car aujourd'hui nous en sommes à ce stade-là !

Mais rien n'a été fait pour déterminer dans quels lieux il conviendrait de créer les villes nouvelles ou de quelle façon pourraient s'accroître les villes existantes et quel équipement il faudrait mettre à leur disposition.

Dans les zones à vocation agricole prédominante, l'agriculture devrait garder sa raison d'être, de même que nos agriculteurs devraient améliorer leur niveau de vie, atteindre la parité à laquelle ils aspirent.

Là l'Etat devrait fournir un effort spécial de solidarité envers les régions défavorisées. Je l'évoquais l'autre jour devant M. le ministre de l'Agriculture qui m'a semblé être sensible cet argument. Des aides spécifiques seront nécessaires, comme le prévoyait le traité de Rome dans le cadre de l'Europe. Mais en attendant la réalisation de l'Europe politique unie que nous souhaitons, le Gouvernement doit assurer tout de suite la transition et donner — comme le demandent toutes les organisations agricoles — à ces régions qui souffrent de dépression et de dépeuplement, une aide spécifique pour maîtriser l'exode rural. C'est ainsi que nous concevons, nous, la solidarité de l'Etat.

Il importerait encore de définir les zones à vocation touristique prédominante et de relancer notre tourisme qui connaît un marasme grandissant. Une révision de la fiscalité hôtelière et un statut de l'hôtellerie de plein air devraient figurer au premier rang des préoccupations de votre Gouvernement.

Enfin, la quatrième zone serait destinée à la protection de la nature, mais, sans vouloir en faire — vous le pensez vous-même, monsieur le Premier ministre — des parcs ressemblant à ces réserves pour Indiens que l'on connaît dans certaines régions d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud. Nous voulons que ces régions restent vivantes. Tout un plan doit être élaboré. Pour notre part, nous l'avons mis au point et nous souhaitons qu'il en soit tenu compte.

Je ne peux pas parler de l'aménagement du territoire sans évoquer le problème des communications. Aucun plan d'aménagement du territoire n'est valable sans des moyens de communications adaptés assurant le désenclavement de toutes les régions. On parle beaucoup des autoroutes, je n'insisterai donc pas, car l'Assemblée reviendra certainement sur ce thème. Je dirai seulement qu'il manque essentiellement des moyens de liaison et, notamment, des autoroutes traversant la France d'Est en Ouest et permettant un accès plus facile du Massif Central.

Quant aux routes nationales, vous savez qu'une récente circulaire vient de transférer une partie de leurs frais d'entretien aux collectivités locales : en rase campagne, à raison d'un sixième, à la charge du département et, dans les agglomérations, à la charge intégrale des communes traversées. Ce problème important mérite d'être soulevé. L'adjectif « nationales » à lui seul dit bien ce qu'il veut dire. C'est pourquoi je tiens à déclarer solennellement que les collectivités sociales, communes ou départements, déjà écrasés par les charges, ne peuvent accepter cette dépense supplémentaire. (Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Quant aux canaux, je rappellerai seulement l'engagement qui avait été pris de construire à la dimension européenne le grand canal Rhin-Rhône avec ses bretelles tant attendues. Seulement les crédits, eux, n'arrivent pas. Or l'avenir économique de nombreuses régions de l'Est, du Nord et du Sud de la France est concerné par ce canal.

En ce qui concerne les lignes de chemins de fer, je crois qu'un débat s'instaurera où il ne s'agira pas seulement question de la vérité des prix évoquée par M. Pisani en janvier 1966 lors de la présentation du précédent gouvernement. Il faudra bien discuter des tarifs ; mais ce n'est pas mon propos. Je crois simplement que, s'il est bon de réduire de quelques minutes la durée du trajet des trains d'affaires rapides, il est aussi nécessaire de ne pas sacrifier, sans une étude valable très sérieuse, les lignes dites « secondaires », qui sont vitales pour le maintien économique de certaines régions.

Monsieur le Premier ministre, dans cette affaire je ne voudrais pas que vous soyez seulement le « houquier du Cantal » mais que vous étendiez votre protection sur nombre d'autres régions. (Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Enfin, en ce qui concerne l'aérotrain, ce moyen de transport révolutionnaire de demain qui reliera les grandes villes et pourra modifier totalement notre géographie économique, j'aurais souhaité — je le dis avec regret car j'avais déjà soulevé ce problème — que la première expérience ne fût pas effectuée entre Orléans et Paris. On retombe dans l'erreur des lignes de chemin de fer construites en étoile et menant toutes à notre capitale. Pourquoi n'avoir pas effectué cette expérience

entre Grenoble et Lyon, par exemple ? M. Pisani avait affirmé à l'époque que le projet était à l'étude ; il semble avoir oublié cette suggestion.

Je ne parlerai pas du téléphone car aujourd'hui — c'est une dérision triste à constater — il est devenu l'objet d'une chanson. Je forme simplement le vœu que M. Guéna obtienne de M. Debré les crédits que M. Marette n'avait pas su obtenir.

Je dirai quelques mots du logement car on ne peut passer sous silence ce problème social numéro un. Je me contenterai d'énoncer le problème et de résumer ce que chacun sait. Faut-il le rappeler ? Il existe en France 15 millions de mal-logés, 2.400.000 logements surpeuplés, il manque 5.500.000 pièces ; deux tiers des immeubles ont plus de cinquante ans, un tiers plus de cent ans. Chaque année, en France, 700.000 jeunes se marient, fondant 350.000 foyers. Or il n'a été construit en 1966 que 137.000 logements sociaux et les jeunes ménages ont beaucoup de « chances » d'entrer dans la vie en logeant soit chez leurs parents soit dans des taudis.

Tout cela est inadmissible et malgré tout ce qu'a pu dire M. Sabatier, nous conduit à constater qu'un effort suffisant n'a pas été fait.

La commission du V<sup>e</sup> Plan avait recommandé de construire plus de 500.000 logements par an. Nous sommes très loin de les atteindre. Pour notre part nous préconisons de dépasser cet objectif, en édifiant annuellement 600.000 logements, dont au moins 350.000 logements sociaux. (Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

**M. Bernard Chochoy.** Me permettez-vous une interruption ?

**M. Robert Fabre.** Volontiers.

**M. le président.** La parole est à M. Chochoy, avec l'autorisation de l'orateur.

**M. Bernard Chochoy.** Je vous en remercie, mon cher collègue.

Tout à l'heure j'ai été très surpris d'entendre les propos de M. Sabatier sur la politique du logement des gouvernements de la V<sup>e</sup> République. Il s'est livré, comme à l'ordinaire — et d'autres seront plus orfèvres que lui en la matière — à un constat d'auto-satisfaction. Il n'a pas manqué, bien entendu, de dénoncer toutes les faiblesses de la IV<sup>e</sup> République, et en particulier les échecs gouvernementaux de Guy Mollet en 1956 et 1957 dans le domaine du logement.

Quand il a évoqué, en particulier, les résultats de 1956, je me suis tourné vers mon collègue Maurice Lemaire, et j'ai pensé à M. le président du Conseil de 1955, M. Edgar Faure, car en 1956 l'impartialité m'oblige à vous dire que nous avons dépassé les objectifs du IV<sup>e</sup> Plan, qui avait prévu pour 1956 l'achèvement de 240.000 logements. Nous en avons terminé 15.000 de plus, ce qui n'était point si mal. Je n'en tire point gloire car c'était en réalité le résultat de l'effort de mes prédécesseurs.

Mais si l'effort n'a pas été suffisant, prenez-vous en naturellement au ministre de l'Agriculture d'aujourd'hui et au ministre de la construction de 1954, car vous savez bien, monsieur Sabatier, que l'on ne termine que ce que l'on a commencé.

Vous êtes injuste à l'égard de la IV<sup>e</sup> République. Je ne vais pas ici prononcer un plaidoyer en sa faveur. Cependant je vous rappellerai très rapidement que les ministres de la construction et du logement des années 1945 à 1956 étaient confrontés avec des difficultés que vous avez oubliées.

En effet, au lendemain de la guerre, étaient dénombrés 1.300.000 logements inhabitables et 450.000 logements complètement détruits ; l'économie se trouvait dans l'état que vous savez. Et ceux qui ont reconstitué le potentiel économique du pays et relevé nos ruines, ce ne sont pas vos amis, ce sont les hommes de cette IV<sup>e</sup> République tant dénigrée. (Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. — Interruptions sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et du groupe des républicains indépendants.)

Par ailleurs, en 1959, c'est vrai, vous avez pu vous glorifier d'avoir terminé 320.400 logements, mais cela n'a été possible que grâce aux mises en chantier des années 1956 et 1957 qui se sont chiffrées à 625.000.

Mais prenez les résultats des années qui ont suivi. Je ne vous en aurais pas parlé si votre démonstration pleine d'assurance mais quelque peu légère, me semble-t-il, ne m'avait pas conduit à supposer que vous n'êtes pas très informés de ces problèmes.

En 1960, 316.400 logements ont été terminés. En 1961, 316.000 ; en 1962, 306.000 ; en 1963, 336.200 ; en 1964, 368.400. Ce qui

signifie que de 1960 à 1964 le taux global de la construction a augmenté de moins de 3 p. 100 alors que, dans le même temps, le taux d'accroissement de la population française était de 5,5 p. 100. Si vous considérez que c'est là un succès, je vous laisse le soin de vous en féliciter vous-même !

Par ailleurs, vous avez parlé d'H. L. M. et de logements sociaux. Mon cher collègue, vous me paraissez sur ce point aussi très mal informé. En additionnant logécés et H. L. M., le total est passé de 187.500 à 155.000 de 1959 à 1965.

Si c'est encore un succès que vous inscrivez à votre compte, félicitez-vous-en, mais à mes yeux c'est encore un échec !

Je vais conclure, monsieur le président.

On a déjà souligné depuis le début de ce débat que le résultat d'une politique s'apprécie aux besoins à satisfaire. M. Fabre avait raison de préciser que cette année nous allons bientôt compter 350.000 nuptialités. De 1933 à 1946 ce pays enregistrait entre 550.000 et 592.000 naissances. Il en est résulté en 1963 par exemple, c'est vrai, près de 315.000 mariages. L'année prochaine il y en aura près de 350.000.

Mais le nombre des naissances de 1946 à 1966, qui a oscillé entre 852.000 et 860.000 par an, se traduira par environ 400.000 à 450.000 mariages chaque année au-delà de 1970. Cela signifie que lorsque vous terminez 411.000 logements en 1966, dont 100.000 restent inoccupés et dont d'autres sont des résidences secondaires, parce que vous pratiquez une politique qui, en un autre domaine, consisterait à fabriquer des I. D. et des D. S. au lieu de 4 CV — vous construisez pour les riches ! — si vous n'avez encore une raison de vous en féliciter, je laisse le soin à mes collègues d'apprécier.

Pour ma part, je considère que votre politique, en particulier dans le domaine de la construction, est le plus cinglant échec que vous ayez connu au cours de la V<sup>e</sup> République. (*Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. — Interruptions sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

**M. Guy Sabatier.** Je demande la parole.

**M. le président.** Je ne puis vous la donner, monsieur Sabatier, que si l'orateur accepte d'être interrompu.

**M. Robert Fabre.** Vous êtes déjà intervenu, monsieur Sabatier, vous répondrez ultérieurement.

**M. Guy Sabatier.** Je regrette de ne pouvoir répondre à M. Chochoy.

**M. le président.** L'orateur n'acceptant pas d'être interrompu, je le prie de poursuivre son exposé.

**M. Guy Sabatier.** En réalité, cela l'ennuie que je réponde à M. Chochoy.

**M. Robert Fabre.** Les électeurs vous ont déjà répondu sur ce point.

D'ailleurs, l'intervention de M. Chochoy me permettra de clore ce chapitre du logement car je me proposais moi-même d'évoquer ces 100.000 logements inoccupés, non seulement à Paris, mais également dans l'ensemble de la France, auxquels tant de personnes aux ressources trop modestes ne peuvent accéder.

Un autre chapitre requerra un effort considérable, c'est celui des terrains à bâtir. Vous avez annoncé, monsieur le Premier ministre, le dépôt prochain d'une loi foncière. Je ne sais s'il s'agit d'un projet à éclipse comme l'a été l'année sociale. On en avait déjà parlé voici un an. M. Pisani, je crois, avait formulé plusieurs propositions. J'ignore si elles vont voir le jour.

Pour notre part, nous nous réjouirons si, parmi ces propositions, figure une taxe foncière — que nous préconisons nous-mêmes — pour juguler la spéculation. Cette mesure est indispensable si l'on veut mettre un terme à une spéculation inadmissible car, si le prix de la construction a doublé et même triplé depuis quelques années, le prix des terrains a quelquefois décuplé.

Il conviendrait également d'étudier les moyens pour les collectivités locales de réaliser des réserves foncières. Jusqu'à présent elles n'ont jamais disposé des ressources financières nécessaires.

Peut-être en viendrez-vous un jour — quitte à changer de vocable — à la conception de la « municipalisation » des sols préconisée par M. Defferre et qui avait soulevé parmi vous un si grand tollé ! (*Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

**M. François Mitterrand.** Très bien !

**M. Robert Fabre.** Je voudrais vous dire, en conclusion, que sur ces problèmes si importants que je viens d'évoquer : aménagement du territoire, industrie, logement, communications, vous avez mené depuis neuf ans une politique de tâtonnement, d'hésitation, souvent d'incohérence.

Il ne pouvait en être autrement, car vous n'avez ni doctrine, ni programme, ni idéal.

**M. Hervé Laudrin.** Que nous reste-t-il ?

**M. Robert Fabre.** Vous êtes donc voués à l'improvisation permanente. (*Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste. — Interruptions sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République et des républicains indépendants.*)

Votre conception diffère totalement de la nôtre, en particulier en matière d'aménagement du territoire, car notre finalité est différente : à vos yeux, seuls comptent la productivité, le rendement, le profit. Vous vous apercevez bien tard que l'expansion exige un climat social apaisé, donc la justice sociale. Mais vous ne songez pas pour autant à une meilleure répartition du revenu national, qui donnerait enfin leur dû aux défavorisés non seulement sur le plan des classes sociales, mais aussi sur le plan de la répartition géographique.

Nous pensons que le respect des exigences financières et économiques est compatible avec la satisfaction des impératifs sociaux et humains ; mais il faut, pour parvenir à cette harmonie, modifier totalement une politique sociale rétrograde et évoluer vers un socialisme humaniste.

Ce n'est pas vous, ce n'est pas ce Gouvernement, avec sa majorité conservatrice et étriquée, qui pourrez, comme le souhaitait votre confidentiel journal *La Nation*, faire une politique neuve et hardie.

Vous êtes ligotés, paralysés par votre électorat de droite qui veut conserver ses privilèges ; vous vous êtes coupés des travailleurs et, après avoir si longtemps refusé le dialogue avec les syndicats, vous ne pourrez le rétablir facilement aujourd'hui.

Vous voulez agir ? Faites d'abord votre autocritique tout en prenant enfin conscience de la valeur des critiques de l'opposition.

Puis-je vous demander, monsieur le Premier ministre, de faire votre cette pensée de Mao Tsé-toung que je sou mets à votre réflexion : « Nous servons le peuple et ne craignons donc pas, si nous avons des insuffisances, qu'on les relève et qu'on les critique. N'importe qui peut les relever. S'il a raison, nous nous corrigerons. Si ce qu'il propose est utile au peuple, nous agirons en conséquence » ?

Hélas ! monsieur le Premier ministre, c'est au général de Gaulle sans doute qu'il faudrait pouvoir poser cette question. Mais serait-ce bien nécessaire ? Nous connaissons d'avance la réponse.

C'est pourquoi, vous sachant immuable dans vos erreurs, nous renouons à tout espoir de renouveau économique et social tant que durera le gaullisme. Son espoir dans un renouveau, le pays le met aujourd'hui dans l'accession de la gauche au pouvoir. Ce jour n'est pas lointain et, que M. Terrenoire se fasse une raison, nous sommes prêts à la relève. (*Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et sur divers bancs.*)

**M. le Premier ministre.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. le Premier ministre.** Je souhaite que vous ne vous éloigniez pas de la tribune, monsieur Fabre, afin de pouvoir éventuellement répondre à une réflexion que je veux vous faire et qui vous vise personnellement.

Je n'ai pas l'habitude, vous le savez, des attaques personnelles. Je comprends parfaitement les lois du genre et les lois de l'opposition. J'admets parfaitement toutes les critiques qui peuvent être adressées à la politique du Gouvernement, et même si je relève parmi elles des inexactitudes, cela ne m'afflige ou ne m'étonne nullement.

Mais ce que je ne comprend pas de la part du député de la circonscription de Decazeville, c'est qu'il ait choisi, pour attaquer mon Gouvernement, le thème selon lequel je n'aurais suivi, dans la politique d'aménagement du territoire, que la loi du profit.

Je me suis moi-même rendu dans la circonscription de Decazeville. M. Fabre se trouvait auprès de moi. Je n'arrivais d'ailleurs pas à me détacher de lui lorsqu'il y avait des photographes (*Exclamations et rires sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*) et M. Fabre ne cessait de me remercier de ce que je faisais pour Decazeville. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République. — Interruptions sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. Fabre, pour répondre au Gouvernement.

**M. Robert Fabre.** Je réponds à M. le Premier ministre qui m'a lui-même invité à le faire.

Vous semblez outré, monsieur le Premier ministre, du fait que je puisse, à cette tribune, critiquer l'action générale du Gouvernement...

**M. le Premier ministre.** Vous avez parlé d'une action particulière : l'aménagement du territoire.

**M. Robert Fabre.** ... particulièrement en ce qui concerne l'aménagement du territoire et mettre en cause la notion de profit.

Vous savez pourtant qu'il y a, dans cette Assemblée, deux sortes de débats. Les uns sont des débats de politique générale, où l'on évoque des questions d'ordre général et où l'on examine la politique générale du pays. C'est dans cette perspective que je me plaçais tout à l'heure. Les autres sont des débats plus restreints, où l'on aborde des questions d'ordre régional, voire local.

Or, vous avez voulu ramener ce débat à une question locale qui m'intéresse certes très vivement. Je le déplore. Néanmoins, je veux dire que par mes interventions dans cette Assemblée, j'ai défendu aussi bien — et mieux que quiconque, je crois — Decazeville et ses mineurs. Je n'ai nullement à rougir de l'action que j'ai menée.

Vous êtes venu à Decazeville et à Rodez, monsieur le Premier ministre. Comment pouvez-vous me reprocher ma présence à vos côtés ce jour-là ? Vous faites souvent grief à l'opposition de son absentéisme quand il s'agit de recevoir certaines hautes personnalités. J'ai cru, quant à moi, qu'il était de mon devoir d'être à côté de vous en la circonstance. S'il y avait des photographes, c'est parce que vous étiez le Premier ministre, en visite dans une région qui avait besoin que le Gouvernement se penchât sur son sort.

Monsieur le Premier ministre, vous connaissez parfaitement le problème de Decazeville.

**M. le Premier ministre.** Oui !

**M. Robert Fabre.** Je le sais fort bien. Mais j'aurais préféré que vous ne l'évoquiez pas aujourd'hui dans cette enceinte, parce que je m'étais fait un devoir de ne pas l'évoquer moi-même. Il m'eût été trop facile, en effet, de rappeler que Decazeville a précisément été la première ville à souffrir de la reconversion, que c'est le Gouvernement au sein duquel M. Jeanneney était ministre de l'industrie — à une époque où je n'étais pas encore parlementaire — qui a, le premier, décidé de fermer les mines dans une région déjà durement touchée par la récession, et qu'il a fallu des années de luttes, de grèves et d'interventions de toutes sortes pour que le Gouvernement s'intéresse enfin à la question.

Je n'ignore pas — je l'ai dit quand il le fallait — ce que le Gouvernement a fait pour Decazeville. Je n'ai pas à en rougir non plus. Mais je déplore que vous ayez mêlé à ce débat des questions personnelles et des questions locales. Vous avez rabaisé ainsi à un niveau local une discussion qui aurait dû rester sur le plan national. (*Applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

**M. Guy Sabatier.** Je demande la parole pour un fait personnel.

**M. le président.** Je vous donnerai la parole dans quelques instants, monsieur Sabatier, car en raison de la conférence des présidents nous allons être obligés d'interrompre nos travaux.

La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

— 5 —

#### DEMANDE DE CONSTITUTION D'UNE COMMISSION SPECIALE

**M. le président.** J'informe l'Assemblée que le groupe Progrès et démocratie moderne a demandé la constitution d'une commission spéciale pour l'examen de la proposition de résolution de M. Montagne, tendant à créer une commission d'enquête sur les émissions des actualités régionales télévisées de l'O. R. T. F., distribuée le 18 avril 1967 (n° 3).

Il a été procédé à l'affichage et à la notification de cette demande. Elle sera considérée comme adoptée en vertu de l'alinéa 3 de l'article 31 du règlement, si la présidence n'a été saisie d'aucune opposition avant la deuxième séance que tiendra l'Assemblée suivant la présente séance.

— 6 —

#### FAITS PERSONNELS

**M. le président.** En application de l'article 58, alinéa 3, du règlement, je donne d'abord la parole à M. Ahmed Mohamed pour un fait personnel, à condition qu'il s'agisse bien d'un fait personnel et que l'intervention n'excède pas cinq minutes.

**M. Ahmed Mohamed.** Mes chers collègues, je n'entends pas passionner ce débat. Je veux tout de même rappeler que M. Mitterrand, pour qui j'ai beaucoup de considération, a évoqué hier les élections qui ont eu lieu dans les territoires d'outre-mer, affirmant qu'elles s'étaient toutes déroulées sous le régime de la fraude.

Je me sens concerné par cette déclaration. (*Rires sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

J'aimerais rassurer M. Mitterrand et tous ceux qui se manifestent à ce sujet. Aux Comores, les élections se font régulièrement et démocratiquement. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

Je citerai deux faits que M. Mitterrand connaît bien. Ils prouveront à ceux qui les ignorent que ce que j'avance est la pure vérité.

En 1951, M. Mitterrand était ministre de la France d'outre-mer. C'était même un excellent ministre (*Rires et applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

Des élections ont eu lieu à cette époque aux Comores. Plusieurs candidats étaient en présence. L'un d'eux était l'ami de M. Mitterrand. Il appartenait à l'U. D. S. R. dont M. Mitterrand était, je crois, secrétaire général. A l'occasion de ces élections, le chef du territoire — et il ne s'en cachait pas — avait reçu de son ministre des instructions pour faire voter pour le candidat du Gouvernement.

Rassurez-vous, monsieur Mitterrand, ce n'est pas sur ce point que je veux intervenir. Je tiens simplement à préciser qu'en dépit des interventions du chef du territoire, les électeurs comoriens ont tous voté selon leur conscience et qu'ils n'ont pas accepté les mots d'ordre qui leur avaient été donnés.

Voici un autre fait.

En 1965, après le premier tour de scrutin, pour les élections présidentielles, M. Mitterrand a fait à la radiodiffusion une déclaration mettant en cause les élections dans le territoire des Comores. Bien que rien n'eût prouvé qu'il y ait eu des fraudes, M. Mitterrand demanda à un avocat de Tananarive de venir surveiller le deuxième tour des élections dans le territoire des Comores.

L'émissaire de M. Mitterrand n'avait pas de pouvoir régulier. Les autorités locales lui donnèrent néanmoins l'autorisation de pénétrer dans les bureaux de vote et d'examiner la régularité des opérations. Si cet émissaire a été objectif, il a dû faire rapport à M. Mitterrand pour lui signaler que les Comoriens avaient voté selon leur conscience.

En ce qui concerne les élections législatives de mars 1967, M. Mitterrand sait certainement qu'il n'y avait, aux Comores, qu'une seule liste : les électeurs et les éventuels candidats avaient admis que nous avions fait correctement notre devoir. S'il n'en avait pas été ainsi, une opposition se serait sans doute manifestée aux Comores, comme ce fut le cas dans le passé.

Il n'y avait donc qu'une seule liste. Mais s'il a bien analysé les résultats du scrutin, M. Mitterrand a pu se rendre compte que dans certains bureaux de vote les électeurs s'étaient abstenus en totalité. Personne ne les a donc obligés à voter. Voilà qui prouve que les ressortissants de notre territoire votent loyalement et démocratiquement.

J'aurais donc aimé que M. Mitterrand fasse au moins une exception pour les élections ayant eu lieu aux Comores. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République.*)

**M. le président.** Acte est donné à M. Ahmed Mohamed de ses observations.

**M. François Mitterrand.** Je voudrais répondre à M. Ahmed Mohamed.

**M. Guy Sabatier.** J'ai demandé la parole avant vous.

**M. le président.** Monsieur Mitterrand, je vais d'abord donner la parole est à M. Sabatier, pour un fait personnel. Vous l'aurez ensuite.

**M. François Mitterrand.** Je veux seulement répondre brièvement à M. Ahmed Mohamed, conformément au règlement.

**M. le président.** La parole est à M. Sabatier, pour un fait personnel.

**M. Guy Sabatier.** J'ai demandé la parole pour un fait personnel, parce que M. Chochoy s'est cru autorisé à dire que je ne connaissais pas le problème du logement.

Je n'ai certes pas occupé, comme lui, un poste important sous la IV<sup>e</sup> République, mais l'expérience a montré que le fait d'être ministre sous la IV<sup>e</sup> République n'était nullement une preuve de compétence. *(Applaudissements et rires sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République. — Interruptions sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)*

Tout ce que M. Chochoy a pu dire ne change rien à l'appréciation portée par un membre de son parti, M. Leenhardt, qui, avec son autorité de rapporteur général, a précisé en 1956 que le chiffre de croisière qu'il fallait atteindre dans les années futures était celui de 300.000 logements.

Faut-il ajouter que M. Ramadier, autre personnalité éminente du parti socialiste, a déclaré, à cette même tribune en 1957, que ce chiffre de 300.000 était ambitieux. C'est le terme qu'il a employé : je l'ai relevé au *Journal officiel*. Or nous sommes à 413.000 ! Voilà la vérité qui est écrasante pour vous. *(Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République. — Interruptions sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)*

**M. le président.** Ne dépassez pas votre temps de parole, monsieur Sabatier.

**M. Guy Sabatier.** Je termine, monsieur le président.

Vous avez voulu, monsieur Chochoy, défendre la gestion de la IV<sup>e</sup> République. Bien rares sont ceux qui ont un tel courage.

Mais laissez-moi seulement vous donner cordialement un conseil. Je le répète, je lis régulièrement avec intérêt la revue *Force ouvrière*. Reportez-vous à son numéro d'octobre 1964 et vous lirez textuellement, dans l'historique de la IV<sup>e</sup> République, la phrase suivante : « Durant les premiers mois de 1958, la France était arrivée à l'état de cessation de paiements, c'est-à-dire à la faillite. » *(Applaudissements sur les bancs de l'Union démocratique pour la V<sup>e</sup> République. — Vives interruptions sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)*

**M. le président.** La parole est à M. Mitterrand, pour un fait personnel.

**M. François Mitterrand.** Je voudrais clore cet échange de propos.

J'ai été mis en cause par M. Ahmed Mohamed sur un ton d'ailleurs tout à fait aimable. Je précise d'abord qu'hier je n'ai pas parlé particulièrement des Comores. J'aurais pu le faire,

mais il s'est trouvé que je n'y ai pas songé. Je tiens surtout, monsieur Ahmed Mohamed, à vous féliciter. Lors des dernières élections, vous vous êtes effectivement présenté sur une liste unique et vous avez obtenu l'un des plus beaux succès que l'on puisse obtenir en l'occurrence. Votre modestie vous a peut-être empêché de le dire. Il faut donc que quelqu'un le rappelle.

Il y avait certes 110.346 inscrits, mais sur sur les 93.295 suffrages exprimés, pas un ne vous a fait défaut. Vous les avez tous eus. *(Exclamations et rires sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)*

Conservons un ton aimable. Je me garderai bien de répondre à tous ceux qui m'ont mis en cause. Je suis moins susceptible que M. Sabatier.

Je voudrais toutefois apporter certaines précisions supplémentaires pour montrer combien est grande dans ce territoire la réussite de M. Ahmed Mohamed.

Aux Comores, lors des élections présidentielles, sur 109.861 suffrages exprimés, le général de Gaulle en a obtenu 108.972, soit 99,19 p. 100. Je n'ai obtenu, quant à moi, que 0,60 p. 100 des suffrages. Au deuxième tour de scrutin, quatre candidats ayant entre temps disparu, le général de Gaulle s'est retrouvé cette fois avec 99,42 p. 100 des suffrages et moi, je suis passé de 0,60 p. 100 à 0,58 p. 100.

Mais j'ai eu une consolation, et je terminerai par là. Monsieur Mohamed, une des personnalités les plus importantes de votre pays — peut-être est-ce celui dont vous parliez tout à l'heure — a bien voulu m'écrire ces mots de consolation : « Bravo ! Vous êtes le second ». *(Rires et applaudissements sur les bancs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.)*

— 7 —

#### ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Fixation de l'ordre du jour ;  
Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement sur sa politique générale.

La séance est levée.

*(La séance est levée à dix-neuf heures vingt minutes.)*

Le Chef du service de la sténographie  
de l'Assemblée nationale,  
VINCENT DELEBECCHI.

(Le compte rendu intégral de la 2<sup>e</sup> séance de ce jour sera distribué ultérieurement.)